

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$6 00
UNION POSTALE	8 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	2 50
UNION POSTALE	3 00

Directeur : HENRI BOURASSA

COX L'EMPORTE--ET APRÈS?

La grande lutte McAdoo-Cox-Palmer s'est achevée cette nuit. M. Cox l'emporte, après l'une des batailles les plus longues, les plus méconnaissables, qu'on ait vues aux États-Unis. Que, pendant trois jours et à travers quarante-trois tours de scrutin, le nouveau candidat n'ait pu obtenir les deux tiers des suffrages requis pour son élection, c'est la plus forte preuve de profondes divisions qui régneront dans son parti. Reste à savoir dans quelle mesure le ralliement de M. McAdoo atténuera les effets de cette longue lutte.

Ce qui paraît très clair, c'est qu'aux États-Unis comme au Canada, il existe, contre les vieux partis, un mécontentement profond. Là-dessus les témoignages abondent. Mais ce qui est beaucoup moins clair, c'est la qualité des chances que rencontrerait un troisième parti.

Car les électeurs sont mécontents pour des raisons bien diverses et qui parfois se contredisent. Puis, c'est une énorme chose que d'organiser un nouveau parti, surtout dans un pays aussi vaste que les États-Unis et dans un temps relativement aussi court que celui qui reste d'ici les élections de novembre. Il faudrait d'abord grouper sur un programme commun tous les mécontents, et cela paraît une fort rude besogne; il faudrait les mettre d'accord aussi sur une liste de candidats, et cela n'est peut-être pas moins difficile. Car, pour ne souligner que l'un des aspects de ce dernier problème, on peut difficilement trouver un candidat de premier plan qui n'ait pas joué un rôle considérable dans l'un ou l'autre des anciens partis, et cette affiliation ancienne même sera pour le candidat, au regard de certains des électeurs sur lesquels il devra compter, un élément de faiblesse. Un moment on avait cru trouver dans Hoover l'extraordinaire candidat qui, disposant d'une renommée non seulement américaine, mais quasi-universelle, aurait l'avantage énorme de n'avoir point de passé politique; mais Hoover s'est rallié au parti républicain, qui n'a pas d'ailleurs daigné lui accorder un chiffre de suffrages un peu respectable, et il est maintenant déclassé comme chef possible d'un troisième parti. Notons, pour mémoire, que l'on parle aujourd'hui du sénateur Borah, du sénateur La Follette, de M. Frank P. Walsh. Contre celui-ci, qui recueillerait probablement de vives sympathies chez les ouvriers syndiqués, se dresse cette objection, encore considérable aux États-Unis, qu'il est catholique et probablement aussi cette autre qu'il est trop notoirement associé au mouvement pro-irlandais.

Quoi qu'il en soit, on va tenter d'organiser un nouveau parti. Un congrès, convoqué par le "comité des quarante-huit" et délibérant fixe après ceux des républicains et des démocrates, se réunira à Chicago samedi le 10 juillet. On y débattira la question à fond. Il faut tout de suite marquer qu'un certain nombre des lanceurs de l'idée ne comptent point sur un succès immédiat. Ils voudraient se servir de la première campagne pour hâter la dislocation des vieux cadres; ils tenteraient ensuite de consolider leur propre parti, de s'emparer progressivement des administrations locales: municipalités et États et des deux Chambres; ils espéreraient ainsi devenir en mesure de jouer un rôle prépondérant et décisif aux élections présidentielles de 1924.

Mais est-il possible de conduire un syndicat de mécontents à une bataille sans grande probabilité de victoire immédiate? On peut faire cela avec une minorité cohérente et qui vise surtout à la propagande d'un certain nombre d'idées précises, mais peut-on imposer la même tactique, la même politique à longue échéance à des groupes que ne réunit point une forte pensée commune? — Il est vrai que la victoire peut tout de même paraître probable; il est vrai surtout que beaucoup de ceux qui ne croient pas probable seront les plus pressés à la dire certaine.

Observateurs trop voisins du spectacle pour n'y être pas profondément intéressés, pour ne pas être exposés à en subir les contrecoups, nous en marquons les détails aussi exactement que possible.

Omer HEROUX.

CHRONIQUE D'OTTAWA

UNE COALITION GOVIN-CALDER OU GOVIN-WHITE?

On en parle beaucoup. — M. Meighen et des élections. — Visite de Zouaves à la capitale.

Ottawa, 5 juillet. — Les députés ministériels veulent récompenser M. Arthur Meighen pour les avoir défendus avec tant d'aplomb dans des circonstances dangereuses; ils veulent le récompenser pour avoir défendu en Chambre nombre de projets de loi importants comme la conscription, l'acquisition du Grand Tronc, l'établissement des soldats sur les terres neuves, il a le don de comprendre, et d'élucider les questions de finance obscures et embrouillées, de les éclaircir, et même d'organiser, disent ses partisans. Lorsqu'il se levait en Chambre, les unionistes poussaient un soupir de soulagement; car il n'y en a pas beaucoup comme lui pour désarçonner un adversaire. Aussi un grand nombre d'unionistes reconnaissent sa supériorité et l'ont désigné au premier ministre comme leur futur chef. Mais à-t-il la fermeté, l'envie d'esprit, l'initiative, l'expérience qui lui permettrait de conduire son parti avec avantage? C'est la question à laquelle personne ne peut répondre catégoriquement. Il a eu le don, cependant, de s'attirer la confiance de ses collègues et la réputation de jour en jour le désigne au poste de premier ministre. M. Meighen emporte peut-être le morceau, si le nouveau parti ne projette pas une élection générale pour l'automne; c'est ce qui semble difficile d'éviter. Le changement qui se produirait actuellement n'est pas seulement un changement de premier ministre. Le repliement du cabinet exigera plusieurs élections partielles; le nouveau gouvernement aura le nom du parti n'ont pas été approuvés par l'électorat. Tout s'est fait en dehors du suffrage populaire; or cette réorganisation ne peut s'en passer, sous peine d'être faible, vacillante. Si le nouveau parti veut se présenter au parlement avec un aplomb, avec de l'appui derrière lui, il aura besoin d'aller aux urnes.

C'est pourquoi, la nomination du chef s'en va d'une élection générale qui aura peut-être lieu à l'automne. M. Meighen perd alors beaucoup de ses chances de succès, parce que la province de Québec ne se ralliera pas à lui. Dans le reste du Canada, il ne pourra compter que sur un appui assez aléatoire. Les *Fermeurs-Unis* et les candidats ouvriers remporteront plusieurs sièges, vraisemblablement. Le parti libéral refait son organisation depuis sa dernière défaite et sera vainqueur dans maintes circonscriptions. Les partis politiques se brisent et s'émiettent ainsi, celui-là aura le plus de chances de succès qui rallierait à lui la province de Québec, d'un bloc, avec ses soixante ou soixante-dix députés. C'est la seule partie du pays où le terrain peut être sûr. Dans les autres provinces, il est mouvant.

C'est ce qui fait que l'hypothèse White, Calder ou Drayton et Lomer Gouin reprend de la probabilité et de la force. M. Meighen est coulé dans la province de Québec; son nom est trop attaché au parti unioniste, à diverses lois que nos gens n'ont pas eu l'heur d'aimer. Les trois candidats plus haut nommés n'ont pas trop parlé durant cette époque tourmentée; ils ne se sont pas compromis. Et si notre premier ministre consentait à marcher, avec les principaux chefs du parti libéral de notre province, ils pourraient emporter, croient-ils, presque tous les sièges sans encombre. Le protectionnisme modéré du nouveau programme conviendrait assez à nos industriels. Quant à l'impérialisme, il serait facile de l'écarter en en parlant peu. Plusieurs attribuent déjà à M. Gouin le poste de premier ministre. Il n'est pas antipathique aux Anglais et le succès qu'il a obtenu dans l'administration de la province de Québec lui donne du lustre et de la notoriété. Il serait, croient-ils, de taille à remplir la fonction, et ne s'étant jamais mêlé ouvertement de politique fédérale on le sent capable de résoudre ces problèmes aussi bien que les ministres qu'il y a actuellement au pouvoir. La coïncidence des rumeurs de démission dans le cas de M. Borden et dans celui de M. Gouin est acceptée par quelques-uns comme un pronostic qui ne trompera pas. Si l'on y joint les articles élogieux de la *Gazette* de Montréal, du *Globe* de Toronto qui en font un véritable panégyrique, on voit que l'idée se répand de plus en plus et que tout le monde s'accoutume à cette nouvelle combinaison.

Dans un communiqué à la presse, M. Borden dit qu'il n'a pas le droit de nommer son successeur et que le choix du premier ministre appartient au gouverneur-général. Il ne peut que conseiller le gouverneur si celui-ci lui demande son avis. Mais la question sera bien décidée cette fois-ci, par les chefs du parti libéral-conservateur-national, et le représentant du roi n'aura qu'à appeler à la direction des affaires celui qu'ils lui auront indiqué.

Il est à remarquer que le parti unioniste a adopté le nom dont les anciens conservateurs, sous l'égide de Bob Rogers, voulaient se servir pour réorganiser leur parti. Ils avaient l'intention de se réunir à Ottawa, à l'automne, afin de s'élire un chef. Qu'étaient-ils de la chose, s'ils n'ont plus le nom?

Pendant que les journalistes s'amuse à faire et à défaire le ministère, voici poindre dans la porte des silhouettes exotiques: ce sont les zouaves de la Province de Québec qui, réunis à Ottawa pour leur assemblée annuelle, s'amuse à visiter les édifices parlementaires. Les amples vêtements bleus ou gris à parements et à ceinture rouge, les gilets blancs ou sont assez familiers. Mais le pittoresque de ce costume bien élevé ne supporte que la tenue de nos hommes de la capitale. Comme il est imprudent de s'engager dans les couloirs tortueux et bas de notre parlement reconstruit, sans boussole ou sans fil d'Ariane, nos zouaves ont pris des guides. Et voici que sous les arceaux des corridors, ils promènent leur regard amusé. Ils se heurtent à tous les recoins de l'édifice, admirent le nombre incalculable de fausses portes, le nombre de styles qui se mêlent un peu partout. Les têtes de nos hommes d'Etat sculptées dans des boules de pierre qui servent de gargouilles remportent un beau succès d'estime. La salle de la Chambre des Communes ne semble pas leur en imposer. Elle n'a rien de ce décor somptueux qui excite le respect. Les doubles pupitres, rangés en face les uns des autres de chaque côté de l'allée centrale, ressemblent assez à des pupitres d'écoliers. La tribune peut élever ne supporte que le fauteuil de l'orateur de la chambre et les ministres, comme de vulgaires mortels qu'ils sont, sont assis à des bureaux qui ne diffèrent pas des autres. Rien ne distingue l'endroit qu'ils occupent. Un peu partout, les zouaves rencontrent des ouvriers en train d'achever l'enlaidir un édifice qui a pu avoir quelque beauté autrefois mais qui est bien déchu de sa splendeur.

Plus de 500 ouvriers ont été réengagés. La grande tour centrale qui n'est pas encore refaite laisse comme une plaie dans la façade du parlement, de sorte que l'extérieur n'est guère plus intéressant à voir que l'intérieur.

Les zouaves sont arrivés à Ottawa dimanche matin. Ils viennent de toutes les parties de la province de Québec, et sont divisés en trois compagnies sous le commandement du colonel C. E. Rouleau. Le premier bataillon vient de la région de Québec, l'autre des Cantons de l'Est, le troisième de Montréal. Dimanche après-midi, ils se sont promenés dans Hull, dimanche soir les zouaves de Sorel ont donné un concert au parc Landsdowne, où ils ont été déposés des couronnes et des fleurs au cimetière Notre-Dame, sur les tombes des zouaves défunts; le colonel Pineault, autrefois sous-ministre de la milice, le chevalier Joseph Vincent, MM. Alfred Dostaler et Emmanuel Tassé.

Nos amis les Anglais les regardent passer d'un oeil curieux, amusé. On entend des rires dont on était désexcité, on voit des sourires, et cette gaieté qui jaillit toujours de la bouche malicieuse dans une assemblée de jeunes Français en congé. Aussi la population française leur a fait fête, les a promènes à travers les rues comme si elle remplissait un devoir de conscience. Après quelques exercices et beaucoup de réunions, les Zouaves reprendront aujourd'hui, le chemin de la vieille province qui est la plus chère province, à laquelle est de notre race.

Léo-Paul DESROSIERS.

Le coup de l'âne

C'est le titre d'un article de l'*Événement* de ces jours-ci, au cours duquel, après avoir noté le contentement des journaux libéraux de voir sortir M. Borden de la vie politique active, il ajoute: "Mais, à trouver des reproches amers et des injures à demi voilées à l'adresse de l'homme distingué qui prend sa retraite, dans un journal qui a suivi ostensiblement la politique de ce chef de gouvernement lorsqu'il était tout puissant, c'est une lâcheté tellement vile que nous ne l'aurions pas cru possible même de la part du sujet remarquablement dénué de toute éducation qui s'en est rendu coupable." C'est bien le spectacle de l'âne qui cherche à frapper de son sabot le lion devenu vieux. Mais le lion n'est pas assailli, et l'âne n'en restera que plus méprisé. À qui s'appliquent ces lignes? Il suffit, pour le deviner, de se rappeler ce qu'écrivait un rédacteur de la *Patrie*, la semaine dernière (le 2 juillet, article de tête): "Le succès politique qu'obtint cette combinaison au scrutin de décembre 1917, restera toujours obscurci par la campagne électorale, pour y atteindre, on poursuivit pendant des mois dans toutes les autres provinces contre la province de Québec. Il n'y a pas de doute que sir Robert n'ait refrené ses partisans qui s'échappaient à provoquer chaque jour par les pires injures les Canadiens français et la province de Québec, au point de presque mettre aux prises les deux races. Au moment où elles avaient le plus besoin d'être étroitement unies. C'était son devoir d'intervenir, mais il n'est pas intervenu et il restera aux commentateurs de sa carrière de le justifier du soupçon de s'en être abstenu par intérêt politique." Si ce n'est pas l'auteur de ces lignes que vise l'*Événement*, qui est-ce donc? Car où, plus qu'à la *Patrie*, a-t-on appuyé le gouvernement Borden et sa politique de guerre, jusqu'à ce qu'il devint tout à fait impopulaire et mal vu d'un tel partisan dans le Québec?

Chambly

La question du vieux fort de Chambly est réglée. Dans une let-

CHOSSES D'ESPAGNE

La grève des boulangers de Madrid. — La leçon d'une grève de "sympathie".

Bien que l'Espagne soit demeurée neutre durant la grande guerre, elle n'a pu empêcher les doctrines socialistes et révolutionnaires de pénétrer chez elle et d'y semer comme ailleurs, surtout depuis la fin des hostilités, le vent des révoltes et des grèves, de telle sorte que ce pays, comme tous les autres, est en train de récolter une riche moisson de malaise et de contentions de toute sorte, parce que la aussi le monde ouvrier, délaissant les principes de l'ordre et les préceptes de la conscience dictés et imposés par le fondateur même de la grande société humaine, veut à tout prix suivre les aveugles impulsions d'une convoitise éfrénée et toute matérialiste, et placer ainsi ses espérances dans les après conquêtes de la violence et de la force, dont le comte Albert de Mun a si bien dit: "La force, voilà donc le dernier mot de la société sans Dieu; la force qui est un moyen, mais qui n'est pas une raison; la force qui est une arme nécessaire, légitime, à la condition qu'elle soit au service du droit, sinon elle n'est plus que la brutalité du despotisme."

Sous prétexte et dans l'illusion de s'affranchir d'un seul coup et pour toujours des injustices et des misères inhérentes à toute société humaine, on rêve partout de faire naître enfin une ère d'équité et de bonheur complet, en se débarrassant de toute autorité et partant de toute discipline, et en se convainquant que rien n'assure mieux et plus rapidement le progrès social, la dignité et l'humanité, que l'autorité divine et humaine. L'écoulement de cette solennelle déclaration de Louis Veuillot et de tous les grands penseurs: "Aucun progrès ne se fait par voie révolutionnaire, parce qu'il faut toujours revenir à l'ordre qui est le point de départ de toute révolution."

Ce qu'il faut surtout amèrement regretter et hautement blâmer, c'est que bon nombre d'esprits réputés supérieurs et quantité de journaux censés dévoués aux classes qui souffrent et qui murmurent, n'ont rien de plus pressé que de prendre, sans sérieux examen préalable, fait et cause pour ceux qui formulent bruyamment des réclamations et des menaces, et d'applaudir en toute hâte et d'une manière plus ou moins explicite à tous les moyens que suggèrent la colère et la cupidité, puis enfin de promettre sur tous les tons le succès le plus complet et le plus rapide à des agitateurs et à des émeutiers dont les ambitions, dit-on, sont tout à fait justifiables et dont toutes les méthodes sont toujours recommandables, selon le vieil adage si pernicieux: "La fin justifie les moyens."

Grâce à Dieu, la grève de sympathie des boulangers de Madrid à l'égard des employés de l'usine La Fortuna (qui, par suite de la grève, furent maltraités par leur patron), a abouti au plus complet échec et a soulevé contre elle la plus vive indignation de la part de la popula-

tion de la capitale espagnole, car, ici encore, ce principe du droit, "malitia non est indulgendum", a pu trouver une très juste application.

On s'est clairement rendu compte jusqu'à quel point l'esprit des classes ouvrières avait été faussé et aveuglé, surtout durant ces dernières années, et combien les pourfendeurs et les champions des droits des libertés des ouvriers savent surexciter et passionner les masses quand il s'agit de leur faire espérer par tous les moyens à leur disposition des salaires démesurés et des diminutions de travail inacceptables qu'ils n'avaient aucunement rêvés jusqu'ici, sans jamais cependant leur rappeler leurs devoirs et surtout les obligations de leur conscience non seulement vis-à-vis d'eux-mêmes et de leur famille, mais encore en ce qui concerne les patrons et la société tout entière.

Sans doute la grève, dans certaines circonstances et suivant des conditions bien définies, est un moyen légitime, permis et reconnu par la doctrine catholique elle-même. Mais, comme pour toutes les armes dangereuses auxquelles on peut avoir recours parfois, il faut faire usage de la grève avec la plus grande circonspection et selon les principes de la plus stricte justice.

Il importe dans ce mode de réclamation de ne jamais oublier qu'on n'a pas seulement des droits à défendre et à protéger, mais encore qu'on est tenu de remplir ses devoirs et ses obligations à l'égard des autres dans toute la mesure du possible, et conséquemment, en matière de grève, surtout, il est d'une souveraine importance d'avoir constamment devant les yeux ce principe d'éternelle vérité: "Non sunt facienda mala ut eveniant bona".

Au surplus, voici ce qu'il y a de plus saillant dans les appréciations et les jugements qu'ont portés sur cette mémorable grève les principaux journaux de Madrid, dont les derniers numéros viennent de nous parvenir.

"L'échec complet de l'injuste grève des boulangers de Madrid, après bien des jours d'ennuis et de dommages considérables pour la population et surtout pour les classes les plus indigentes, est un précieux enseignement que nous donne la réalité des faits et qui est venu ouvrir les yeux à un grand nombre de ceux qui se trouvaient aveuglés par la passion. Déjà on commence à se convaincre que les procédés révolutionnaires qu'emploient si souvent les chefs de groupements ouvriers, plutôt pour des fins politiques que pour des fins sociales, mènent directement à la ruine."

"La grève est une arme licite que les faibles peuvent employer pour la défense de leurs droits, à contre la tyrannie des puissants. L'usage de cette arme est réglé et protégé par une loi. Personne n'en nie la licé-

ité au premier ministre, dont celui-ci transmet copie à un des plus vifs protestataires contre l'abandon de ce fort par le ministère fédéral, M. J.-L. Vital Mallette, de Pointe-Clair, M. Guthrie, responsable du ministère de la milice, depuis quelque temps, écrit en toutes lettres: "Je désire vous déclarer que si l'on a donné des ordres pour l'abandon du fort de Chambly, les conditions ont changé; l'on a décidé de laisser le fort ouvert et de garder en service le gardien qui y était jusqu'ici."

On sait que M. Borden avait écrit, il y a quelque temps, en réponse à M. Mallette, qui s'était adressé à lui pour protester contre la conduite du ministère de la milice en cette affaire, qu'il partageait, lui, premier ministre, les sentiments de notre correspondant là-dessus. Le fort restera donc ouvert et ce souvenir des temps glorieux de la Nouvelle-France continuera d'être accessible au public. Il convient d'en féliciter ceux qui, par leur intervention opportune, — tel M. Mallette, — ont agité la promptitude avec laquelle ils ont fait comprendre le bon sens au ministère de la Milice.

Coiffeurs

Ceux d'entre eux qui insistent pour obtenir de leurs clients qu'ils leur paient 25 sous pour un coup de rasoir, ou 50 sous pour une coupe de cheveux, sont en train d'effrayer la poule aux œufs d'or. Déjà des milliers d'hommes se sont émancipés des figaros en se servant du rasoir automatique, depuis que ceux-là exigent plus qu'il paraît raisonnable de leurs services; il se pourrait qu'un inventeur mit demain sur le marché un instrument à l'aide duquel n'importe qui sera capable de se bien tailler les cheveux. Cela fera encore moins l'affaire des garçons-coiffeurs que le rasoir automatique, et cela ne tardera pas. Ces messieurs seront ensuite bien avancés, pris qu'ils seront entre ceux qui tiennent à être hirsutes, ceux qui seront chauves et ceux qui seront leurs propres coiffeurs! Il ne leur restera qu'à se couper le cou avec leurs rasoirs et leurs ciseaux inutiles.

G. P.

Même les ouvriers des organisations catholiques ont recouru à la grève quand c'est nécessaire. Dans le programme doctrinal et pratique du syndicalisme ouvrier catholique, rédigé par des particuliers du Groupe de la Démocratie Chrétienne et approuvé par le vénérable cardinal-archevêque de Tolède, il est dit que "les syndicats peuvent faire usage de tous les moyens licites, tels la grève et le boycottage, pourvu que tous les autres moyens de conciliation soient épuisés", et la véritable opinion publique, qui ne s'égare que rarement (*vox populi, vox Dei*), appuie de sa sympathie sur ces justes mouvements. Ce moyen de défense est si naturel, que tout consommateur intelligent s'abstient d'acheter dans ces établissements où on ne le traite pas avec la justice voulue. La grève et le boycottage des producteurs et des consommateurs sera toujours une arme de légitime défense très redoutée de ceux qui abusent de leur situation économique au préjudice des indigents.

"Mais la grève révolutionnaire est autre chose. Son but est non seulement de contraindre, par ce moyen, ceux qui font des abus à changer de conduite, mais surtout de produire des perturbations sociales en paralysant l'ordre régulier de la vie collective et en causant d'énormes dommages à tous, aux personnes coupables comme à celles qui ne le sont aucunement. Elle viole les principes fondamentaux de la justice et agit d'après le faux et immoral critérium que "la fin justifie les moyens". Dans le but de punir un mauvais patron, on fait tout à la fois la société. Une pareille absurdité suffit pour discréditer tout un système."

"Ce qui est arrivé à Madrid dans la récente grève de ce que l'on a sottelement dénommé les *arts blancs* (une pareille appellation fait croire instinctivement que les occupations d'écrivains et de typographes, cause de l'usage de l'encre, devront s'appeler *arts noirs*), prouve comme nous venons de le dire, combien est illicite et déraisonnable le système de la grève d'outrance. On ne peut admettre, en effet, que si quelques ouvriers sont maltraités par leur patron, ils puissent se mettre en frais de molester non pas le patron coupable, mais bien toute la population de Madrid en la privant du pain auquel elle a droit. Et le plus lamentable est que cette privation n'atteint que les pauvres, les ouvriers, les petits employés, et les classes, en somme, auxquelles appartiennent les fauteurs mêmes de la grève. Pour les riches le manque de pain est un incident sans importance. Les uns se sont passés de pain en y substituant des mets plus dispendieux; d'autres s'en sont procurés en allant, par le moyen de leurs automobiles, à des endroits distants de Madrid de plusieurs kilomètres. Pendant ce temps-là, de pauvres mères de famille, des enfants misérables et malades, des vieillards demeuraient des heures et des heures, le jour et la nuit, à la porte des boulangeries et formaient d'immenses files..."

C'était un sombre tableau de leur et de misère, capable d'ébranler les coeurs les plus durs. Et en même temps ceux qui, comme tout citoyen, avaient l'obligation de travailler au bien commun parcouraient les rues de la ville en semant le désordre, en provoquant l'autorité, en brisant les glaces des vitrines, sans doute pour l'honneur et le progrès de la classe ouvrière."

"Une semblable extravagance n'a pu avoir grand succès. Les révolutionnaires ont perdu la grève. C'est ce qui a dessillé les yeux à beaucoup de travailleurs, qui croyaient encore qu'un pareil sentier les mènerait au but que visent leurs justes aspirations vers un changement pour le mieux. Une clameur générale s'est élevée contre les champions de la grève, contre ceux gens qui sont en train de porter tant de préjudice à la cause du prolétariat. La société tout entière se dispose à défendre ses intérêts les plus vitaux contre une poignée d'émeutiers, et elle est assurée que, si tout le monde remplit son devoir, le triomphe sera du côté de la justice."

Tel est le langage énergique de l'excellent *Journal* hebdomadaire *La Lucha Dominical*, cette revue, — "modèle parmi les meilleures", — comme on l'a si bien dit, — compte plus d'un quart de siècle d'existence, et paraît dans la capitale même du royaume. Par toute l'Espagne, on sait très bien qu'elle manie sans cesse une arme bien trempée, qu'elle est toujours prête à combattre le bon combat, qu'elle est un magnifique instrument de travail intelligent et opiniâtre, et qu'elle est un organe justement respecté au sein du catholicisme espagnol militant. Elle se garde de ne faire la besogne d'aucun parti politique, et se sent d'autant plus libre pour juger sagement les hommes et les événements, qu'elle s'appuie toujours sur des informations contrôlées minutieusement et qu'elle fait preuve d'une constante orthodoxie. L'épiscopat espagnol n'a cessé de lui témoigner éloquentement son admiration et ses encouragements. Aussi dans les jugements qu'elle émet sur les questions qui intéressent l'Eglise et l'Etat, et particulièrement sur celles qui ont trait à si délicats problèmes sociaux, *La Lucha Dominical* apporte-elle tout le poids d'une grande autorité et toute la largeur de vue que suppose une longue expérience."

Il ne sera pas non plus sans intérêt peut-être de lire un résumé des diverses appréciations de quelques grands journaux espagnols sur cette grève retentissante.

D'après *El Imparcial*, la grève a été complètement renversée parce qu'elle était contre l'opinion publique et parce qu'il manquait une atmosphère favorable à cette opinion. "A Madrid, déclare ce journal, il est arrivé tout bonnement ce qui s'est passé lors de la grève des cheminots en France... La défaite

du syndicat est complète, absolue. Et cette défaite s'est imposée, parce qu'elle devait s'imposer inévitablement. Il n'y a pas de chances de succès pour aucun mouvement des minorités, quelle qu'en soit l'élan, du fait qu'elles ne peuvent compter sur l'appui exprès ou tacite de l'opinion."

El Liberal qualifie de procédés inacceptables ceux de briser les glaces des magasins, d'obéir aux suggestions de la violence, et fait remarquer qu'on a lancé les ouvriers à la grève pour les mener au plus lamentable des fiascos et que de la sorte on prouve non seulement que la grève est injuste, mais encore inefficace.

La *Epoca* et plusieurs autres journaux avec elle affirment que si la grève n'a pas réussi jusqu'au bout à priver de pain la population de Madrid, comme c'était bien là le but des promoteurs, elle a du moins souverainement réussi à mettre en pleine lumière le fait si étonnant qu'avec 500 ouvriers, on a accompli un travail pour lequel on emploie généralement 3,500 hommes. Bien que les premiers journaux aient passé sous silence, il n'en reste pas moins vrai qu'on a constaté on ne peut plus clairement un surplus considérable de mains d'œuvre qui contribue sans raisons à élever le prix d'un aliment si nécessaire à la vie quotidienne.

Les journaux, en général, qui se sont faits les défenseurs de la grève, comme *La Libertad* (toujours anxieuse de passer pour plus dévouée à la masse des travailleurs, que même *El Liberal* et *El País*, etc.), ont confessé le fiasco plus ou moins explicitement, mais ont laissé libre cours à toutes sortes de doléances et de lamentations, et même n'ont pas hésité à affirmer que l'attitude des boulangers a été inspirée par un véritable altruisme, puisque ces hommes ne demandent pas de salaires exorbitants pour eux-mêmes, mais sympathie, par solidarité à l'égard des ouvriers de *La Fortuna*. Ils ajoutent aussi que le véritable échec est plutôt "pour la population de Madrid, et que le vainqueur est assurément le gérant de l'usine *La Fortuna*, qui a su s'imposer à tous, tandis que les autorités, selon ou contre tout droit, auraient dû commenté tout d'abord par fermer cette usine."

De ce qui précède se dégage pour nous des leçons éminemment pratiques, parce que nous aussi nous avons au-delà, et tout récemment, nos jours sombres et nos heures d'angoisses. Nous aussi nous avons été victimes de grèves et de mutineries qui ont mis en danger d'une manière odieuse et criminelle les bonnes moeurs et les biens de la fortune, parce que des hommes, chargés de par l'autorité compétente du maintien de l'ordre et de l'approvisionnement de notre ville, n'ont pas hésité à désertir leur poste et à recourir à la force brutale et aux voies de faits, afin d'empêcher le fonctionnement de l'ordre public, de contrecarrer en face les décisions et les démarches de l'autorité civile, et d'atteindre par la violence et la terreur, par les outrages et les intimidations, le but suprême et presque unique de toutes ces émeutes, c'est-à-dire, le soulèvement mépris et l'humiliation complète des personnes qui représentent de près ou de loin l'autorité et la discipline.

A notre point de vue, chez nous comme ailleurs, en Espagne comme dans l'univers entier, dans toutes ces revendications, ce n'est pas tant parce que les salaires ne suffisent pas aux exigences toujours croissantes de la vie, et à laquelle on a recours aux grèves et aux mutineries, mais bien parce que partout on est comme dominé par l'ivresse et le vertige de l'insubordination, et que partout on agit ou on se laisse mener par cet esprit séditionnel et subversif qui anime si particulièrement le peuple russe, et qui menace de déchirer si lamentablement et d'aneantir de fond en comble l'immense empire des tsars.

Par ailleurs, s'il est parfaitement juste d'affirmer, avec les orateurs de notre *Semaine sociale* et tout spécialement avec Monseigneur l'Archevêque d'après sa magnifique synthèse sur l'état actuel de la société dans le monde entier (au tout premier jour de cette Semaine, à Notre-Dame de Lourdes), que le remède aux maux dont nous souffrons consiste en définitive à éliminer tout égoïsme et à instaurer une culture avec une ardeur inlassable aux individus comme aux nations une franche obéissance aux directions de l'Eglise et de ses représentants, puisque c'est uniquement là qu'ils apprendront le respect de Dieu et de ses lois, puisque c'est uniquement là qu'ils garderont le souvenir du devoir et des dictées de la conscience, puisque les vrais maux de la société, c'est de conclure par les éloquentes paroles d'un homme hautement expérimenté et des plus compétents dans les problèmes sociaux:

"La lutte sociale, déclare le comte Albert de Mun, est la fatalité du monde. Et seule l'Eglise est prête à y faire face. Seule elle porte dans son sein la foi qui relève et qui console, la foi qui éteint les désespoirs et qui fortifie les âmes. Seule elle apporte aux hommes, dans la fraternité chrétienne, le secret de la paix et le ferment des institutions communes. Seule elle garde les lois de la justice qui donnent aux grands la mesure de leur force, aux faibles, la garantie de leurs droits. Seule elle possède les trésors de charité qui subvient aux souffrances, et prévient la misère. Seule ainsi elle peut inspirer la triple réforme d'où dépend le salut social: l'éducation qui forme les âmes, l'organisation qui rapproche les intérêts, la législation qui protège la faiblesse."

L'abbé Henri JASMIN.

(28 juin 1920.)

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres, vignettes, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentifiée.

Les correspondants anonymes s'engageront à ne pas donner leur nom, à moins qu'ils ne le désirent, et à nous en faire part, s'ils le souhaitent, afin de ne pas leur donner plus de mérite qu'il ne leur en revient.

A PROPOS DU
FORT CHAMBLY

Pointe-Claire,
ce 4 juillet 1920.

Cher Monsieur Héroux,

Veuillez trouver sous ce pli une lettre du secrétaire particulier de M. Robert Borden, en date du 1er juillet, ainsi qu'une lettre du ministre de la Milice, en date du 28 juin, traitant de la question du Fort Chamby.

Après l'avoir lue, veuillez me retourner cette correspondance.

Naturellement, je ne crois pas que ce soit ma seule protestation qui ait amené ce bon résultat, et n'allez pas me donner plus de mérite qu'il ne me revient.

Cordialement à vous.

J.-L. Vital MALLETTE.

Prime Minister's Office,
Ottawa, Ontario, July 1st, 1920.

Dear Sir,

I am enclosing herewith a copy of a letter addressed to the Prime Minister by the Minister of Militia and Defence, with respect to the closing of Fort Chamby.

Yours sincerely,
George BUSKARD,
Associated Private Secretary,
J.-L. Vital Mallette, Esq.,
Pointe-Claire, Que.

Department of Militia and Defence,
Minister's Office,
Ottawa, 28th June, 1920.

Dear Sir Robert Borden,

Re: Fort Chamby.

I have your letter of the 24th inst., enclosing copy of one received by you from Mr. J.-L. Vital Mallette.

I wish to state that, while instructions to the effect that the Fort at Chamby was of closed conditions have now changed, and it has been decided to leave this Fort open, and the services of the caretaker are not being dispensed with.

Yours faithfully,
(Sd.) H. GUTHRIE,
Rt. Honourable
Sir Robert Borden, G.C.M.G., M.P.,
Prime Minister.

Il y a dix ans

(Le Devoir, No 151, 6 juillet 1910)

M. Henri Bourassa écrit, sous le titre : *La ligue des citoyens. Son action et ses méthodes.*

Patrice Grandville donne un bit let du soir : *Tas de songes.*

La ville soustrait \$10,000 pour les familles des victimes du *Herald*.

On ne veut pas de tramways rue Dorchester ouest.

Le comte de Lesseps est admis à faire partie, à Caughnawaga, de la tribu des Mohawks, avec tous les rites en usage chez les Peaux-Rouges.

La paroisse Saint-Jean-Baptiste élit ses commissaires d'école.

La politique extérieure allemande va changer avec l'arrivée de Von Kidenlenwacher aux affaires étrangères.

Toute la région sud du Lac Supérieur est menacée de destruction par les feux de forêts.

Nouveaux juges nommés : MM. Arthur Globensky, à Sherbrooke, et Camille Pouliot, à Arthabaskville.

La marine de guerre : Grande réunion à Saint-Eustache, le 17 juillet. MM. Monk, Bourassa, Prévozt et autres y prendront la parole.

La dernière journée du concours d'aviation. Le comte Jacques de Lesseps sauve la situation en faisant deux jolies envolées. Ralph Johnstone ne peut réussir à s'élever sur la seule machine Wright disponible.

DECES

DUROCHER. — A l'abord-à-Pioffe, le 4 juillet 1920, à l'âge de 88 ans et 8 mois, est décédé Jérôme Durocher, époux de Virginie Charbonneau. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de Jérôme Durocher, à l'abord-à-Pioffe (Laval), à 9 heures 30, pour se rendre à l'église St-Martin (Laval), où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MENARD. — A Montréal, le 4 juillet 1920, à l'âge de 63 ans, 6 mois et 10 jours, est décédé Jérôme Menard, époux de Marie-Louise Menard. Les funérailles auront lieu mercredi, le 7 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de Jérôme Menard, 2111 boulevard Gouin, à 9 heures, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

RELANGE, Armand, 28 ans, 76 Boulevard, 3141, Estérel, Beauport, 31 ans, épouse d'Adèle Brault, 1264 St-Philippe.

SESSETTE, Henri, 61 ans, 1606 de la Roche.

LOUTURE, Alphonse, 34 ans, épouse d'Alfred Louture, 54 ans, 471 Desjardins.

LOUTURE, Irène, 23 ans, fille de Pierre Louture, 364 Milana.

DUFOR, Adèle, 45 ans, 204 Bonsecours.

PILON, Eva Seguin, 59 ans, épouse de Léon Pilon, 1738 Notre-Dame O.

LAJUNESSE, Amédée, 82 ans, 148 St-Philippe.

MAVER, Josephine, 23 ans, 70 de Nouvelle-Forgé, 350 Dorval.

POIRIER, Alphonse, 62 ans, épouse d'Alphonse Poirier, 305 Garnier.

PLANTE, Marguerite Lemaire, veuve d'Alphonse Plante.

PROVENCHER, Norbert, 74 ans, 384 Maplewood.

ROUSSEAU, Frédéric, 80 ans, 1014 St-Charles.

RAVAUX, René, 55 ans, 27 Emery.

VALIQUETTE, Adeline Bélanger, 35 ans, épouse de Joseph Valiquette, 99 Châteauguay.

LA MUSIQUE

LES LAURÉATS
DE L'ACADÉMIE

L'ACADEMIE DE MUSIQUE DE QUEBEC FAIT CONNAITRE LE RESULTAT DES DERNIERS EXAMENS — UN GRAND NOMBRE DE CONCURRENTS HEUREUX — AU CONSERVATOIRE ROYAL.

Les directeurs de l'Académie de Musique de Québec, viennent de rendre public le résultat des derniers examens, tenus le 17 juin, à l'Ecole Polytechnique de Montréal.

Voici le rapport des examinateurs :

PIANO — Brevet d'enseignement : grande distinction, Marie-Thérèse Paquin; distinction, Berthe Denis; diplômes, Claire Bernier, Germaine Bernier, Yvonne Messier.

PIANO — Lauréat : grande distinction, Auguste Descares; distinction, Madeleine Bernier, Germaine Cailé, Marie-Ange Durand, Katherine Gaud, Marguerite Gaud, Marguerite Lachapelle, Christine, Léon, Mildred Languis, Marguerite Perrus, Stéphanie Provost, Lionella Saint-Onge; diplômes, Violet Bellamy, Jeanne Bérard, Laureat Bérard, Blanche Briard, Rita Chassay, Marie-Claire Chicoine, Alma Daoust, Jeanne Delisle, Cécile Denis, Bernadette Duhamel, Yvonne Forest, Irène Forest, Jeanne Gaud, Antonia Gauthier, Jeanne Gaud, May Healy, Marie-Jeanne Laroche, Lucienne Lavigne, Madeleine Lazure, Marie-Joseph Legault, Orphée Mayrand, Ruth McCov, Antoinette Miller, Geneviève Plouffe, Jeanne Prieur, Jeanne Racicot, Juliette Rousseau, Yvonne Sansregret.

VIOLON — Lauréat : très grande distinction (médaille d'or), Ruth Pryce.

CHANT — Lauréat : distinction, Berthe Cabana, Jeanne Laporte, Victoria Villeneuve.

PIANO — Supérieure : très grande distinction, Judith Giroux; Eugène Martel; grande distinction, Auguste Descares, Marguerite D'Arcy, Alice Merizzi, Marie-Rose Gaudou, Juliette Gaudin, Madeleine Parent; distinction, Germaine Bessie, Mance Bonneville, Gabrielle Bouchard, Viola Cartier, Géraldine Courchesne, Pauline Dansereau, Laurette Dequière, Esther Desautels, Lucienne Dumas, Lucien Gagnon, Annette Gélinas, Cécile Geoffroy, Germaine Lacharité, Germaine Lamarche, Florentine L'Archevêque, Violette Latimer, Marie-Jeanne Marier, Rachel Parent, Cécile Pelletier, Lucienne Perreault, Cécile Peterson, Marie-Rose Phoenix, Lucille Rozand, Rosende Taillefer, Paule-Annette Tardif, Marie-Stella Vézina; diplôme, Louise Beaudry, Germaine Bouchard, Agnès Bouchard, Jeanne Boyer, Madeleine Bissonnette, Jeanne Boyer, Madeleine Carrière, Thérèse Choquette, Antonia Courtemanche, Simone Cousineau, Léa Desautels, Alice Desautels, Emile Deschênes, Alice Dessureau, Irène Durivage, Juliette Emond, Fernand Fortin, Adrienne Grafton, Yvonne Leclerc, Irène Leblanc, Clara McLaughlin, Jeanne Mosseau, Madeleine Parrot, Yvette Pelosse, Lucille Peterson, Yvette Pinard, Olive Vellimotte, Hélène Zygalinski.

VIOLON — Supérieure : grande distinction, Ruth Pryce; diplôme, Rachel Jutra.

CHANT — Supérieure, distinction, Jeanne Laporte, Victoria Villeneuve.

PIANO — Secondaire, distinction, Florence Gauthier, Azèle Hermin, Cécile Houle, George Labour, Marguerite Lessard, Lucille Rinfret, Blanche Roy, Eliane Stouffville; diplômes, Marie-Antoinette Aledans, André Beaudry, Laure Bernier, Marie-Jeanne Blouin, Bernadette Bourgeois, Malory Carnforth, Juliette Desautels, Gilberte Dufresne, Rita Fortier, Yvette Girard, Yvonne Lalonde, Gertrude Lemais, Adrienne Marsolle, Jeanne Piquet, Fernande Piquet, Jeanette Ranger, Yvette Robert, Françoise Surprenant, Claire Sylvestre, Charlotte Timmons, Louisa Turenne.

VIOLON — Secondaire, grande distinction, Paul Chassay.

ORGUE — Secondaire, distinction, Stéphanie Garceau.

PIANO — Élémentaire, diplômes, Yvette Arnaud, Régina Barberis, Josephine Beauchamp, Bertha Bélanger, Yvette Bourguignon, Simone Carle, Laurette Cousineau, Laurie Croze, Marguerite Desjardins, Marie-Jeanne Gohier, Hélène Houltz, Cécile Hurtubise, Marie-Jeanne Landreville, Lucille Létourneau, Madeleine Lippens, Marie-Paule Malick, Jeanne Phaneuf, Christiane Plouffe, Eva Prévozt, Violet Ranson, Juliette Rousseau, Lina Ross.

AU CONSERVATOIRE ROYAL

A la salle de l'Académie Marie-Rose, ont lieu hier soir, la collation des diplômes du Conservatoire Royal de Musique.

C'était la première séance publique donnée par l'institution et ce fut un succès. Les noms des 147 diplômés furent proclamés devant un auditoire de près de deux cents personnes. Les plus heureuses candidates, car ce furent surtout des demoiselles, qui prirent part au concours, exécutèrent de jolies pièces de piano, et deux messieurs du Conservatoire prirent aussi part au programme : M. J.-C. Houle chanta l'Air des Pêcheurs, et M. Chs-E. A. Soude exécuta un solo de cor.

Voici les noms des élèves qui obtinrent une médaille : Mlle Laurette Caron, pour le cours préparatoire; Mlle Marguerite Bertrand, pour le cours intermédiaire; Mlle Vera Schlakman, pour le cours élémentaire; Mlle Blanche Rousseau, Lucienne Dupras, et M. Léopold David, ex-aequo, tirèrent la médaille du cours supérieur, et elle échoit à Mlle Dupras; Mlle Fernande Bourret, obtint la médaille du cours Lauréat.

Disparition du jeune Edmond Poulin

Saint-Joseph, Beauce, 6. — (D.N.C.) — Un jeune garçon de 17 ans du nom de T.-Edmond Poulin, est disparu de chez lui depuis le 9 juin dernier. Malgré les recherches les plus actives, ses parents n'ont pu le retrouver. Au moment de sa disparition, il portait chapeau jaune, blouse de soldat, culotte courte, bas gris. Il n'est pas très grand, mais est assez gros.

LE CONGRES DE SAINT-HYACINTHE

LA MISSION PROVIDENTIELLE DES
PATRONAGES

Plusieurs rapporteurs au Congrès des Oeuvres de jeunesse de Saint-Hyacinthe font ressortir les bienfaits des groupements sociaux de la jeunesse. — Les rapports. — La deuxième séance et le banquet.

Saint-Hyacinthe, 6. (Dépêche spéciale). — Le congrès des œuvres de jeunesse s'est terminé hier soir par une séance publique, à laquelle assistait un public nombreux. Il a pris fin après deux journées de travail bien remplies.

Nous publions aujourd'hui les rapports des RR. PP. Thibodeau, du patronage de Québec, et Plamondon, des Unions de jeunes gens de Québec, présentés à la première séance d'étude, ainsi qu'un compte rendu de la deuxième séance et du banquet.

OEUVRES DE JEUNESSE

Nous ne donnons ici qu'une faible esquisse du rapport si intéressant donné par le Révérend Frère Thibodeau, S.V., du Patronage de Québec, Côte d'Abraham. Le sujet n'est qu'ébauché et demande un plus ample développement, dit le directeur. Le journaliste regrette à son tour de ne donner qu'un très faible aperçu de cette conférence.

LE COTE HUMAIN DE NOS OEUVRES

(Attraits et Activité)

Le but que doit poursuivre un directeur n'est pas de faire de son œuvre un club, une garde, une société de gymnastique ou autre association quelconque, sans se soucier du reste. La formation morale et intellectuelle, le salut des âmes de ses jeunes gens, voilà son idéal.

La Congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul possède un puissant moyen pour atteindre ce but : la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait est de deux sortes : Vers l'œuvre, dans l'œuvre.

L'atrait vers l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

L'atrait de l'œuvre, c'est l'appât qui amène le jeune homme à bien éclairés, prouves et à travailler. L'atrait de l'œuvre, c'est l'atrait de la communauté d'action d'un prêtre et du frère. Tous deux sont bien la conformation des paroles de la Sainte Ecriture : "Le frère aide de son frère est fort comme une citadelle".

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 7 JUILLET 1920
SAINTS CYRILLE ET METHODE

Lever du soleil, 4 heures 24.
Coucher du soleil, 7 heures 44.
Lever de la lune, le soir, 10 h. 46.
Dernier quartier de la lune, le 9, à 9 h. 12 m. du matin.

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 75
Même date l'an dernier... 74
Aujourd'hui minimum... 55
Même date l'an dernier... 56

BAROMETRE

5 h. du matin, 29.82; 11 h., 29.83; 1 h. de l'après-midi, 29.84.

M. COX SERA LE PORTE-ETENDARD

LE GOUVERNEUR DE L'OHIO EST CHOISI CANDIDAT A LA PRESIDENCE, AU 44e TOUR DE SCRUTIN, A LA CONVENTION DES DEMOCRATES. — IL A OBTENU 702 VOIX, ALORS QUE M. MCADOO S'EST RETIRE EN SA FAVEUR.

San-Francisco, 6 — (S.P.A.) — M. James H. Cox, gouverneur de l'Ohio, a été nommé candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis à 1 h. 40, ce matin, après le 44ème tour de scrutin.

Le 44ème tour de scrutin avait donné 702 voix au gouverneur James Cox, il approchait donc les 729 voix qui lui étaient nécessaires pour son élection. Il dépassait M. McAdoo d'un bon nombre de voix. Alors M. Amidon, l'organisateur de M. McAdoo, s'est avancé et a proposé que le gouverneur Cox soit élu par acclamation. Cette proposition a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements et par des acclamations qui ont duré près de cinq minutes. On a pris le vote sur cette motion et elle a été adoptée. Il était 1 h. 43.

Le congrès se réunira de nouveau à midi pour choisir un vice-président. On mentionne le nom de M. Franklin Roosevelt de New-York, assistant-secrétaire de la Marine.

Les partisans de Cox avaient commencé, hier soir, à faire de la cabale en faveur de leur candidat. Après le souper, Cox a commencé à monter. Les votes pleuvaient tellement dans l'urne en faveur du gouverneur de l'Ohio que son élection paraissait assurée. C'est alors que l'organisateur de M. McAdoo a fait son apparition et a demandé que M. Cox soit nommé par acclamation.

Les délégués au congrès démocrate ont alors défendu leurs nerfs. Ce fut une sarabande autour de la salle. Les bandières se sont déployées et les chants se sont fait entendre. Vingt minutes après la nomination de M. Cox, la salle du congrès, témoin de neuf jours de délibération, avait été évacuée.

Les partisans du gouverneur Cox sont parvenus à faire nommer leur homme à la suite de manœuvres habiles. Vendredi matin, M. Cox venait en troisième à la suite des scrutins. Il a ensuite dépassé le procureur général Palmer et au 12ème tour de scrutin, il dépassait McAdoo. Au 39ème scrutin, MM. McAdoo et Cox avaient un nombre égal de votes.

Sur les 44 tours de scrutins qui ont été pris, 22 ont été recueillis vendredi soir, 14 samedi matin et six samedi soir. Vingt-deux scrutins ont été donnés au cours de la

journée d'hier; 14 dans la journée d'aujourd'hui.

Le gouverneur Cox avait recueilli 134 votes au premier tour de scrutin. Au 15ème, il avait obtenu 468 votes. Son chiffre le moins élevé a été ensuite au 35ème scrutin où il n'a pu recueillir que 376 votes.

Fait curieux à noter, M. McAdoo a obtenu le même nombre de voix au premier scrutin et au dernier, c'est-à-dire 266. Son chiffre le plus élevé a été 467 votes qu'il a obtenu au 40ème tour de scrutin.

Le procureur-général Palmer a eu 236 votes au premier scrutin et son chiffre le plus élevé a été de 267 votes.

Voici le détail des votes donnés aux trois principaux candidats dans les deux derniers tours de scrutins :

Scrutins	Cox	McAdoo	Palmer
43me	568	412	7
44me	702	266	1

M. MCADOO EST SATISFAIT

Huntington, New-York, 6. — (S.P.A.) — Lorsqu'on a appris à M. McAdoo, ce matin, que le gouverneur James Cox avait été élu candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, il a dit ces simples mots : "Je suis content de ce que le choix n'ait pas tombé sur moi". Il était visiblement satisfait de n'avoir pas été choisi. Mme McAdoo était avec son mari lorsque celui-ci a appris la nouvelle.

UN MESSAGE DE L'AMBASSADEUR ANGLAIS

Londres, 6. — (S.P.A.) — L'ambassadeur John Davis a reçu la nouvelle de la nomination du gouverneur Cox, comme candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis après avoir prononcé un discours devant la conférence des professeurs américains et anglais. Voici le message qu'il a envoyé à M. Cox :

"Mes sincères félicitations pour votre nomination. Vous conduirez le parti à une victoire bien méritée."

La nomination du gouverneur Cox, à été un grand désappointement pour un bon nombre d'amis de M. Davis, à Londres. Ceux-ci espéraient que les votes de M. McAdoo finiraient par aller en partage à M. Davis.

Délégation suisse à Québec

Québec, 6 (S. P. A.). — La délégation économique suisse sous la présidence de M. Peter, directeur des aqueducs de Zurich, est arrivée à Québec hier soir. Les délégués suisses partiront pour l'Europe, jeudi.

Ils ont déjà visité toutes les villes importantes de l'Est des Etats-Unis ainsi que la métropole du Canada où ils ont recueilli des renseignements précieux relativement aux conditions industrielles. Considérant que les informations recueillies au delà de la frontière leur donnaient une idée suffisante des deux pays, les membres de la mission n'ont pas exprimé le désir de visiter les manufactures de Montréal. Cette mission a voyagé pendant six semaines et en ce moment même un autre groupe de savants et économistes éminents de la Suisse est en Californie pour y étudier à fond les conditions industrielles de cette partie des Etats-Unis.

Un malade bien muni d'or

Londres, 6. — Un Polonais nommé Victor Talla, voyageant d'Amérique à Danzig, est tombé malade dans une hutte de la Y. M. C. A., à Waterloo Road, et on l'a transporté à l'infirmerie. Il n'avait que deux shillings et dix penny en monnaie anglaise, mais on a trouvé en outre sur lui, 22 pièces en or de dix dollars et pour 990 de papier monnaie. Ses chaussures qui semblaient lourdes ont été examinées au rayon X et entre les rangs de cuir on a découvert douze pièces en or de \$10, dans chaque chaussure.

Les nationalistes font des progrès

Londres, 6. — (S.P.A.) — Les troupes nationalistes turques ont occupé, lundi, le bourg de Beikos, sur le Bosphore, en Anatolie. Cette place est située à 10 milles de Constantinople sur la rive asiatique du Bosphore. La flotte anglaise a bombardé les positions turques. Les nationalistes sont encore maîtres de Beikos et les troupes alliées se sont retirées.

M. Bourassa à Saint-Clet

GRANDE REUNION PUBLIQUE, DIMANCHE PROCHAIN

A la demande d'un certain nombre d'amis du Devoir, de la région, M. Henri Bourassa donnera dimanche prochain, à Saint-Clet, comté de Soulanges, une conférence publique sur les oeuvres de presse.

La réunion aura lieu en plein air et commencera à deux heures de l'après-midi, trois heures de l'après-midi.

Le Pape et l'Irlande

Dublin, 6 (S. P. A.). — Le cardinal Logue, primat d'Irlande, a déclaré, ce matin, au cours d'une allocution qu'il a prononcée dans la cathédrale d'Armagh, que le pape Benoît XV désire ardemment que les droits nationaux de l'Irlande soient reconnus. Il a ajouté que le peuple irlandais n'avait pas besoin de s'attendre à régner sur leur pays au moyen du crime et de l'effusion du sang, et que le pape désire que le peuple irlandais s'abstienne de tout ce qui est contraire à la loi de Dieu.

LES ALLEMANDS SE FONT ATTENDRE

LA CONFERENCE DE SPA RETARDE SES SEANCES, A CAUSE DE L'ABSENCE DES DELEGUES DE L'ALLEMAGNE.

Spa, Belgique, 6. — (S.P.A.) — Les délégués à la conférence de Spa ne se réuniront pas avant 3 heures 30 cet après-midi. On a pris cette décision à la suite de la demande formulée par M. Konstantin Fehrenbach, le chef de la délégation allemande. M. Gessler, ministre de la Défense et le major-général Seeckt, chef d'état-major allemand, n'arriveront à Spa que ce midi. Ils font le voyage d'Aix-la-Chapelle à Spa en automobile.

En attendant l'arrivée des délégués allemands, les membres du conseil suprême ont discuté la réponse que les Alliés devront faire à la note envoyée par la Turquie. M. Venizelos, premier ministre de Grèce, a pris part à la conférence. Il insiste pour que le traité de paix avec la Turquie reste tel que rédigé et que les dispositions qui concernent la Thrace et Smyrne soient mises en vigueur.

M. Venizelos a réitéré sa promesse de fournir des troupes pour la mise en vigueur du traité. Le conseil suprême a déjà accordé 97 pour cent de l'indemnité allemande à la France, à la Grande-Bretagne, à l'Italie, à la Belgique et à la Serbie; trois pour cent sont divisés entre le Japon, la Roumanie, le Portugal et la Pologne.

RETEenus PAR LE MAUVAIS TEMPS

LE "MELAGAMA" ET LE "TUNISIAN" ACCOSTENT EN RETARD AU PORT DE QUÉBEC. — L'OLYMPIC PART DE NEW-YORK.

Deux transatlantiques en route pour Montréal et qui devaient être dans notre port ce matin en ont été empêchés par le mauvais temps. Le "Metagama" a atteint Québec hier soir, vers neuf heures, trop en retard pour pouvoir débarquer ses passagers. Le "Tunisian" devait arriver à Québec vers trois heures, ce matin, et il est probable que ces deux vaisseaux arriveront ici vers 8 heures, ce soir.

Le "Victorian" a accosté à Québec hier après-midi, à cinq heures. A cause du délai d'un jour dans l'arrivée de ces navires, il est décidé que leur départ pour l'Europe sera retardé d'une journée et le "Metagama" ainsi que le "Tunisian" attendra notre port dimanche seulement au lieu de samedi.

L'Empress of France" arrivera à 10 heures demain avant-midi à Québec. La compagnie du Pacifique Canadien doit recevoir, dans quelque temps, un nouveau transatlantique qui est à se terminer dans les cours maritimes anglaises. Il porte pour nom le "Montcalm", mesure 560 pieds de longueur et peut contenir 530 passagers de cabine et 1,550 passagers d'entrepont. Le genre de construction en est semblable à celui du "Minnedosa".

A bord de l'"Olympic", qui part à la fin de la semaine de New-York, plusieurs passagers se sont inscrits: Mmes Grace Vanderbilt et Lucy Weston, M. Kumagata, champion de tennis japonais, la comtesse de Jonghe, Paris, Alphonse de Navarre, mari de Miss Mary Anderson, les éditeurs de musique Wilman et Scribner, etc. C'est la première fois qu'un navire à pétrole fait la traversée de New-York à Londres.

On signale au pont de Québec le "Metagama" et à Québec même le "Tunisian" durant la matinée.

Admis en liberté

Le juge Greenshields a rendu jugement en chambre, ce matin, sur la requête de Joseph-Eugène Ainey, demandant sa mise en liberté provisoire par l'entremise de son procureur, M. J.-B. Bédard c. Le demandeur a été accordé et le montant du cautionnement fixé à \$10,000.

On remercie le chef Groulx

Ottawa, 6 (S. P. C.). — Le conseil municipal de Hull a remercié ses services le chef de police Joseph Groulx. L'agent Joseph Henrie a été appelé à succéder au chef Groulx. On accuse le chef Groulx d'avoir négligé l'organisation du département de la police.

LE RAPPORT DE M. J. E. BLANCHARD

CE QU'A FAIT LE DEPARTEMENT DE LA VOIRIE — DES STATISTIQUES.

M. J. E. Blanchard, chef de la voirie, département des travaux publics, a présenté, à la commission, son rapport de juin. Voici les principaux chiffres qu'il a comptés : l'entretien des rues coûte \$36,640.72; ce montant est réparti comme suit, arrosage, \$3,029.97; balayage, le jour, \$14,457.19; la nuit, \$15,905.05; nettoyage, \$2,250.51. Il a fallu réparer les rues et le montant des réparations se répartit comme suit : pavages, 4,747 verges de superficie, 4,918 verges carrées en blocs, 2,500 en macadam, 2,500 en béton. On a fait des trottoirs, soit 1,299 verges de superficie en ciment, 1,853, en dalles, 166, en asphalte, 87, en blocs, 444 pieds de bordures. On a réparé 31,270 verges de superficie de macadam et nivelé 4,200 verges de rues. Le prix du huilage se répartit, par district, comme suit : district No 1, 34,965 verges de superficie, No 2, 53,743, No 3, 24,857, No 4, 256,204 verges carrées.

Pendant les cinq semaines qui ont précédé le 2 juin, on a enlevé 18,668 tonnes de déchets au coût de \$2.02 la tonne et 1,475 tonnes en ont été incinérées.

Les citoyens de la partie nord de la ville ont fait entendre, ce matin, une demande nouvelle. Ils réclament l'éclairage des rues. Hier soir, les pompiers ont perdu un temps précieux à cause de l'obscurité en répondant à une alarme. Comme toujours, la commission a promis de considérer cette demande.

EXTRAIT DES MINUTES

Nous donnons ci-dessous les principales résolutions adoptées lors de la dernière réunion de la commission administrative.

"Sur recommandation de l'assistant-trésorier de la cité, la commission a résolu d'autoriser, en vertu du règlement No 707, l'émission de bons du trésor au montant de \$500,000 en faveur de la banque de Montréal, payable à demande. Les dits bons devront porter intérêt au taux de 6 pour cent par année, payable mensuellement jusqu'à la date du rachat."

"Sur recommandation de l'assistant-trésorier et du surintendant du service des achats et des ventes, il est résolu d'accorder les contrats, comme suit, pour la confection d'uniformes pour les services de la police et des incendies :

150 tuniques pour officiers de police, à John W. Peck et Cie, à raison de \$17 chacune; 833 pour policiers, à Beeckel-Rost Co., à raison de \$10.49 chacune; 244 uniformes pour les officiers du service des incendies, à John W. Peck, à raison de \$16.75 chacun; 659 uniformes pour les pompiers, à la même compagnie, à raison de \$8.95 chacun.

"On demandera de nouvelles soumissions pour les pailets de demi-saison pour les officiers et les membres du service des incendies."

"Sur recommandation de l'assistant-trésorier de la cité il est résolu d'accepter l'offre de la Dominion Securities Corporation, de vendre à la cité 200 livres sterling d'obligations de la cité de Montréal à 3 pour cent, à un prix de vente rapportant 6-2-3 pour cent; la cité devant toucher les intérêts accrus de la date d'achat à la date de la livraison."

"Sur rapport de l'assistant-trésorier de la cité, il est résolu de voter un crédit de \$2,500 pour le travail supplémentaire dans le service de la trésorerie, relativement de la confection des rôles et à la préparation des comptes de taxes."

"Sur proposition de M. Ross, appuyé par M. Verville, il est résolu d'annuler la résolution adoptée par la commission administrative le 31 mai 1920, approuvant et autorisant le signataire d'un acte d'arrangement entre la cité et la "Montreal Light, Heat and Power Consolidated Co.", pour la fourniture de 4,000 chevaux-vapeur d'énergie électrique, et de demander immédiatement des soumissions pour la fourniture de ladite énergie électrique."

"La commission fait rapport au conseil, recommandant de voter un crédit de \$25,000 pour la pose de tuyaux, service de l'aqueduc, le produit des ventes d'immeubles appartenant à la cité."

"La commission fait les nominations suivantes : M. Jos. Deleise, téléphoniste au service de police; Mlle Blanche Vignault, infirmière, au service de police; M. Nap. Geoffroin, inspecteur sanitaire, au service de santé; M. C.E. Brodeur, téléphoniste au service des incendies."

"La commission fixe comme suit le salaire des employés de l'aqueduc, à compter du 1er juillet 1920 : ingénieurs, 68 sous; huiliers, 55 sous; chauffeur en chef, 65 sous; chauffeurs, 60 sous; pousseurs de charbon, 52 sous 1-2."

"La commission fixe à 60 sous de l'heure le salaire des mécaniciens préposés aux machines frigorifiques du service des marchés, et à \$1,272, \$1,368, et \$1,464, le salaire des mécaniciens des pompes à incendies."

"Il est résolu que M. C.A. Ménard, ingénieur gradué de l'école polytechnique, soit nommé ingénieur au bureau d'agrandissement et d'améliorations de l'aqueduc, en remplacement de M. L.A. Vallières, démissionnaire."

A la pêche

Québec, 6. (S.P.A.) — Sir Lomer Gouin et M. L.A. Taschereau sont de retour d'une excursion de pêche à la rivière Moisie. Ils sont arrivés à Québec hier.

REMANIEMENTS MINISTÉRIELS

ON SE PREOCCUPE FORT DE CE QU'EN PENSERA LE QUÉBEC — LA COMBINAISON WHITE-GOUIN OU DRAYTON-GOUIN EST-ELLE POSSIBLE? — IL Y A UN CONTACT DE LA REÉLECTION D'UN QUÉBÉCOIS — M. MEIGHEN PERD DU TERRAIN

Ottawa, 6 — (D.N.C.) — Les commentaires et les racontars abondent, à Ottawa, si la majorité des politiciens s'en tiennent éloignés. M. Borden a pratiquement fini de recevoir des lettres et des télégrammes lui indiquant l'avis des députés et des sénateurs de son parti, quant au choix de son remplaçant. On pense qu'il se décidera d'ici quelques heures à indiquer au duc de Devonshire lequel, selon lui, est apte à recueillir la direction du ministère.

On raconte, en petit comité, que M. Meighen, il y a quelques jours déjà, désireux de démontrer à M. Calder sa bonne volonté et son désir de camaraderie à son endroit, alla le trouver et lui promit qu'il pourrait compter sur son appui à lui, M. Meighen, si lui, M. Calder, allait être recommandé comme successeur de M. Borden. Les amis de M. Meighen disent que celui-ci attendait une promesse analogue, en retour, de M. Calder. Celui-ci se serait contenté de remercier son collègue, mais ne lui fit aucune promesse. C'est cette anecdote authentique, dit-on, qui a donné naissance à la rumeur d'après quoi M. Meighen se serait plaint de la conduite de M. Calder envers lui, rumeur répandue par le "Globe" d'hier soir et dont M. Meighen nie le bien fondé, ce matin.

M. GOUIN EN SERA-T-IL?

Quoi qu'il en soit, on parle maintenant beaucoup de M. White et de M. Drayton, dont l'un ou l'autre, dit-on, pourrait se coaliser avec des représentants de l'élément canadien-français et avoir ainsi quelque chance de se rallier une partie de la députation du Québec. On dit même que M. Gouin, s'il voulait consentir à accepter le poste de lieutenant de M. Calder, pourrait haïr le dénouement de la crise.

Mais il y a tout un groupe de jeunes députés libéraux canadiens-français qui, s'ils ont des confrères prêts à écouter d'une oreille favorable les propositions que le groupe unioniste veut leur faire et leur a même déjà faites, ne veulent pas entendre parler de l'entrée de M. Gouin ni d'aucun de leurs collègues libéraux canadiens-français dans le ministère répliqué. Il est fort possible que ce groupe bloque toute la combinaison échauffée par les protectionnistes de Montréal, dont Atholstan est le maître tireur de ficelles, dans les cercles ministériels et dans la coulisse. On prétend même que M. Lapointe (Québec-Est), s'est prononcé formellement contre toute entente avec les anciens unionistes, qu'il est le chef du groupe récalcitrant, plus favorable à un rapprochement avec M. Crerar, en vue des prochaines élections et du ministère qui se formera ensuite et devra forcément en tenir compte.

Si l'avis général, c'est qu'après les élections prochaines, aucun parti ne sera assez fort, à Ottawa, du point de vue numérique, pour gouverner tout seul contre les deux ou trois autres groupes qui formeront alors le reste de la députation.

MANOEUVRES COMMENCEES

Si la coalition White-Gouin ou Drayton-Gouin, ou Calder-Gouin n'aboutit pas, les unionistes-conservateurs-libéraux-nationaux se tourneront vers les rares conservateurs français du Québec pour essayer de trouver quelqu'un, chez eux, qui consente à entrer dans le ministère, pour faire semblant d'y représenter l'élément canadien français. On parle, dans la coulisse, de M. Sauvé, dont on ne pense pas qu'il se prête à cette comédie, de M. Patenaude qui, disent ses amis, en a assez de la politique, et même de tel autre ancien député conservateur, parti-sar acharné de M. Borden, aujourd'hui lancé dans une affaire de mines, après avoir été magistralement écarté dans un comté voisin de Montréal, en 1917. Ce dernier, mandé à Ottawa, la semaine dernière, aurait même décliné l'offre d'un portefeuille, disent ses amis; il se rend compte qu'il ne pourrait se faire élire, pas plus, du reste, que n'importe quel autre conservateur canadien français, bien que, par ailleurs, le gouvernement soit prêt à le porter candidat au siège de Saint-Antoine, Montréal, que M. Ames doit abandonner ces jours-ci pour s'occuper exclusivement de la Société des Nations, à Genève. On a aussi mentionné le nom de M. Cousineau, ancien chef de l'opposition conservatrice, à Québec, mais on n'en parle plus.

L'OBSTACLE A VAINCRE

Pour que le Québec ait une représentation adéquate, dans le cabinet nouveau, il faudrait céder trois ou quatre portefeuilles à des Canadiens-français et les faire élire dans le Québec. Or, l'abandon d'un pareil nombre de portefeuilles ferait sursauter les gens de l'Ontario, hurler les orangistes et compromettait dès le début, l'existence du ministère, déjà peu populaire d'avance. Quant à faire élire trois ou quatre Canadiens français, dans le Québec, de ce temps-ci, pour qu'ils entrent dans la nouvelle combinaison, on en sait assez pour s'apercevoir que cela est impossible, surtout si elle doivent siéger à côté de M. Blaind, resté impopulaire et exécuté du Québec. Même M. Gouin pourrait rester sur le carreau, s'il décidait de passer outre. Or, on se

MULTIPLIER LES OUVRIERS DE PATRONAGE

Telle est la résolution que prennent les délégués à la séance de clôture des oeuvres de jeunesse, à Saint-Hyacinthe. — Discours de MM. J.-E. Larivière, L.-J. Gauthier et du R. P. Eug. Tremblay.

Saint-Hyacinthe, 6 (Dépêche spéciale). — A la soirée de clôture du Congrès de Saint-Hyacinthe, M. le notaire J.-E. Larivière, de Montréal et ancien de l'oeuvre de Saint-Hyacinthe, parle des origines de son oeuvre et de ses développements. Il définit le Patronage : une maison de formation morale et religieuse où l'on prépare à la société de bons citoyens et à la religion d'excellents catholiques.

L'initiative de cette fondation est due à Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, et de M. le chanoine Duhamel qui lui versa généreusement la somme de \$4,000.

Les deux bienfaiteurs moururent avec la satisfaction de voir leur oeuvre assurée de l'avenir. Un laïque, feu M. Eusèbe Brodeur, un autre disparu, les abbés Proulx et Mgr Guertin, G.V.C., ont aussi mené une grande générosité pour l'oeuvre. M. Larivière rappelle le dévouement, les sacrifices de la vie des religieux donnés avec toujours la même bonne humeur.

Après avoir remercié les directeurs de l'oeuvre, il exprime sa reconnaissance, il dit combien tous ceux qui ont passé par cette maison en ont reçu une impression telle qu'elle est ineffaçable.

Il rappelle les défunts déjà nombreux malgré la jeunesse de l'oeuvre.

Il fait un appel pressant aux bienfaiteurs, aux pères et mères et aux jeunes gens.

M. Gauthier, député au fédéral de Saint-Hyacinthe, fait le discours final du congrès.

Cette oeuvre de dévouement, dit-il en résumé, ne peut vivre sans l'appui moral et financier de ceux pour qui cette institution est faite. La charité, telle qu'on la comprend, n'est pas celle que l'on devrait pratiquer. Elle ne consiste pas tant à donner de son superflu qu'à donner de soi-même et de son nécessaire.

ALLOCATION DU P. TREMBLAY

Le R. P. L.-Eug. Tremblay, supérieur et président actif du congrès, adresse ses remerciements à M. Gauthier, député, pour ses paroles sympathiques et si chaudes. Il est heureux de dire que si l'oeuvre de Saint-Hyacinthe peut offrir aujourd'hui certains résultats, c'est, sans doute, grâce au travail de la Direction, mais aussi et beaucoup grâce à la générosité des citoyens. Le passé est un gage de la prospérité future qui viendra encore des chers amis présents et de bien d'autres absents, membres du clergé, hommes de la classe dirigeante et de condition moindre qui ont compris la nécessité de soutenir nos oeuvres catholiques.

Le Père souligne le dévouement inlassable des Dames Patronesses qui, par leurs sacrifices, vont chercher partout, à travers la ville, de quoi solder une partie des frais d'entretien de l'oeuvre.

Il dit qu'il est trop avisé pour se risquer, dans ce cas, quand même il aimerait devenir le soutien du prochain cabinet. Et si M. Meighen et Guthrie doivent en être, on ne voit pas M. Gouin dans cette barque destinée à un naufrage certain.

Pour ce qui est de M. Rowell, on le sait décidé à quitter le parlement fédéral, et personne ne le regrette. C'est de ces temps-ci, l'homme le plus impopulaire du groupe unioniste, où il n'a jamais été estimé si on l'y a craint et si l'on en a eu besoin. Il sort avant qu'on le sorte.

A tout chef possible du prochain ministère, on applique, dans les milieux où l'on veut refaire les cadres politiques, en apparence, cette pierre de touche : "De quel oeil le Québec le verrait-il?" Et cela pourrait fort bien disposer des chances de M. Meighen, qui paraît, à cause de cela et pour d'autres causes, aussi, perdre du terrain, même s'il a pour lui un grand nombre de députés et de sénateurs du groupe libéral-conservateur-unioniste-libéral.

Chez les barbiers

La situation chez les barbiers n'était pas changée, ce midi, et on affirme, dans certains milieux, que quarante pour cent des maîtres-barbiers sont complètement opposés à l'augmentation demandée. Selon toute probabilité, une partie des garçons barbiers quitteront, demain matin, leur boutique et se rendront au Temple du Travail, où se tiendra le comité des grévistes.

Au local 639 de l'union internationale des barbiers, qui est composée de figurants israéliites, les employés et la compagnie ont signé une requête demandant la mise en liberté de M. James Larkin, chef de l'Union des employés du transport, qui est actuellement à purger une sentence dans la prison de New-York.

Le juge Gunn préside l'enquête instituée pour régler le différend survenu entre les opérateurs, télégraphistes et la compagnie du téléphone. Cette dernière est représentée par M. H. Phippen, c.r., et les employés, par M. J. T. Gunn. Ces employés demandent une augmentation de salaire de 25 p.c.

nombreux qu'exige l'entretien de cette maison. Il engage délicatement l'assistance à verser dans la sèble qu'on va leur tendre, l'automne que M. le député vient de les priver de donner.

Passant ensuite, à la pensée de clore le congrès, le Père Tremblay explique ce qu'on a fait au Patronage depuis samedi soir. Délégués venues de Québec, Lévis, Montréal se joindre à la jeunesse de Saint-Hyacinthe pour étudier la nécessité des oeuvres ouvrières pour la jeunesse, la manière de préserver et de former les jeunes ouvriers. La part active prise par les membres eux-mêmes dans leurs rapports et leurs échanges de vue ont donné un cachet particulier aux séances. "Nos oeuvres existent, elles ont une méthode éprouvée, elles donnent des résultats, donc il faut les multiplier, telles sont les conclusions de notre congrès." Pour résumer nos séances, voici les considérations qui nous amènent au vœu suivant :

Le Père signale en terminant l'intérêt tout particulier témoigné par le "Devoir" au congrès et à la cause dont il s'est occupé, en confiant à son représentant local, le soin de lui transmettre les délibérations de ses assises.

LA RESOLUTION DU CONGRES

Le Premier Congrès des Oeuvres de Jeunesse au Canada, réuni à St-Hyacinthe, les 3, 4 et 5 juillet 1920, avec l'approbation de Sa Grandeur Monseigneur F.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, et sous la présidence de Monseigneur F. Z. Decelles, vicar-général :

1. — Remercie humblement Sa Grandeur de sa bienveillance. Monseigneur le vicar-général de l'intérêt témoigné au congrès.

2. — Se félicite des journées écoulées au Patronage de St-Hyacinthe dans l'étude des Oeuvres de Jeunesse ouvrière, et dans la fraternelle cordialité des rapports entre les membres des diverses Oeuvres représentées.

3. — Souligne la nécessité de pérenniser les Oeuvres d'esprit sur lequel, d'assurer à leur direction une autorité agissante et indiscutée, et à leurs membres une pleine formation religieuse, morale, sociale.

4. — Considérant la nécessité urgente de multiplier les Oeuvres de Jeunesse ouvrière et d'encourager ou d'appuyer l'initiative des hommes zélés qui les entreprennent, par la mise en commun des résultats, des difficultés, même des insuccès, émet le vœu :

Qu'une grande publicité soit donnée aux principes qui doivent régir les Oeuvres.

Que, si possible, un autre congrès soit organisé l'an prochain, auquel seront invités tous les Directeurs d'Oeuvres, et en général ceux qui s'intéressent à ces Oeuvres.

Les orages profitables

TRIBUNAUX CIVILS

LA DÉFENCE EST VALABLE

LE JUGE HOWARD RENVOIE UNE ACTION AU MONTANT DE \$1.070. — LE GRAND TRONC INDEMNISERA UN CHAUFFEUR — L'ANNULATION D'UN CONTRAT DE VENTE.

Faute de preuve directe, le juge Howard a renvoyé une action de \$1.070, dirigée par M. J. Hanna contre Sola Mady, 126, rue Cadieux. La cause de la réclamation remonte à 1910. Le demandeur a déclaré qu'il était venu au congrès eucharistique et qu'il avait logé à l'adresse susmentionnée. Un jour, il s'est absenté pour prendre part à une manifestation publique et, à son retour, il a constaté qu'il lui manquait une somme de \$700, en argent, un mandat-poste de \$70 et des bijoux valant \$80. Il accusait de cette disparition Sola Mady. Le demandeur alléguait qu'en 1918 seulement, il avait eu connaissance que c'était la défenderesse qui avait pris les valeurs. Il réclamait \$1.070. Dans son plaidoyer, la défenderesse a nié catégoriquement les allégations et la cour a donné raison à la défense.

LE GRAND TRONC PAIERA

M. Howard a reconnu bien fondée la réclamation pour dommages de A. Bruni, chauffeur de locomotive, dirigée contre le Grand Tronc : soit \$276.92, pour incapacité totale temporaire; \$561.75, capital d'une rente pour incapacité partielle permanente résultant de blessures reçues alors qu'il sautait d'une locomotive dans la cour de la compagnie, à Turcot. Le demandeur réclamait \$1.100. La cour a entendu les témoignages différents des médecins appelés à se prononcer sur la gravité de l'état de l'ouvrier. D'autres, disaient normal et d'autres, affligé d'une fracture incurable d'une jambe fracturée. Le juge Howard a donné raison au chauffeur.

LE JUGE ACCORDE \$57.20

Le 12 août 1919, M. Victor Huot, concluant avec M. Mathias Gariépy, un contrat de vente et de location, par lequel M. Gariépy vendait un fonds de commerce situé au No 63, rue des Carrières, et en outre, lui sous-louait un garage situé au No 49 rue Drolet.

Statuant sur les mérites d'une action intentée par M. Huot contre son vendeur, en vue d'obtenir du tribunal, l'annulation de la vente du 12 août 1919, ainsi que la résiliation du bail pour la location du garage, le juge Guérin a donné gain de cause au demandeur.

M. Huot alléguait que le défendeur n'avait obtenu son consentement à la vente et au louage, que par de fausses représentations, dol et artifices, en lui déclarant qu'il avait une grosse clientèle.

Le demandeur alléguait en plus, qu'après avoir pris possession du commerce du défendeur, pas un seul client ne s'est présenté et qu'il a dû payer des dettes du défendeur, telles que loyers, électricité, etc.

Pour ces motifs, M. Huot, demandait au tribunal de déclarer nulle la vente du 12 août 1919, et de résilier le bail relatif au garage de la rue Drolet. Il demandait, en outre, que le défendeur fût condamné à lui payer la somme de \$391.65, comme remboursement des dettes payées et des dépenses nécessaires pour son usage à l'établissement du défendeur.

Dans son plaidoyer, M. Gariépy n'a nié les prétentions de la poursuite et déclarait mal fondée la présente action.

Le juge Guérin, dans son jugement a donné gain de cause à M. Huot, à condition qu'il accorde la somme de \$57.20, après qu'un arrangement ait été convenu, hors de cour, entre les deux parties, quant à l'annulation du contrat de vente et à la résiliation du bail. Le défendeur devra cependant payer les frais de la présente action.

Succès des Bolcheviki

Londres, 6. — (S.P.A.) — Si l'on en croit les dépêches de Moscou, les bolcheviki russes ont défait les troupes polonaises entre la Bérésina et la rivière Pripiat.

Au nord-est de Rovno, les Polonais ont été repoussés en arrière de la ligne de feu, de Beradna à Kostopol. Plus au sud, près d'Ost-soga, les bolcheviki ont délogé les Polonais de leurs positions et leur ont infligé des pertes sérieuses. Dans la direction de Proskirov, plus au sud, les troupes soviétiques ont la poursuite des Polonais.

LES BARBIERS

UNE GRÈVE PROBABLE

LES BARBIERS DEMANDENT \$25 PAR SEMAINE ET 50 P.C. DES RECETTES EXCÉDANT \$35 PAR SEMAINE. — M. FOLEY LES MET EN GARDE. — CHEZ LES PLOMBIERS.

Il est très probable que demain nous verrons une partie de nos coiffeurs et de nos barbiers se mettre en grève, si certains employeurs refusent d'accorder le salaire demandé par les membres de l'Union. Hier soir, se tenait, au Temple du Travail, une assemblée au cours de laquelle la majorité des membres présents s'est déclarée en faveur d'un salaire hebdomadaire de \$25 et d'une participation de 50 p.c. aux recettes excédant \$35 par semaine.

Au fauteuil présidentiel se tenait M. Parenteau, accompagné de M. F. Foley, second vice-président de l'Union internationale des barbiers d'Amérique. Ce dernier a expliqué aux membres que les bureaux généraux approuvaient les salaires de \$22 et qu'ils ne pouvaient approuver un vote en faveur de celui de \$25. Il a donc mis les barbiers en garde contre une déclaration de grève impulsive et il a cité à l'appui de ses assertions le verdict rendu par un juge de Winnipeg émanant d'un bref de prohibition contre le contrat collectif. Il a également averti les membres de l'union qu'ils déclaraient la grève à leurs propres dépens, et qu'ils n'auraient rien à retirer aux bureaux de l'union; l'allocation de chômage est généralement de \$7 par semaine. A son avis cependant les barbiers sont traités comme des serfs à Montréal. A Calgary, des salaires de \$30 et, à Jersey City, de \$28 par semaine ont été approuvés.

Le résultat du vote comporta une majorité de 90 en faveur de la demande d'un salaire de \$25 par semaine avec participation aux recettes dépassant \$35.00. M. Di Muro a demandé aux garçons barbiers d'essayer de solutionner auprès de leur patron, la question d'augmentation; les maîtres-coiffeurs qui accepteront la nouvelle échelle ne seraient pas privés de leurs employés. Le secrétaire a ajouté que les salaires actuels de \$17 par semaine et de 50 p.c. au-dessus des recettes de \$25 ne sont acceptés que par cinquante pour cent environ des patrons.

Un comité spécial de grèves, qui siègera ce soir se compose des membres suivants : MM. Pigeon, Rousseau, Fréchette, Langlois, Ouellette, St-Georges, Joncas, Helly.

Au même moment, chez les marchands détaillants, avait lieu une assemblée où les maîtres-barbiers discutaient le nouveau tarif et ils se sont déclarés très surpris des déclarations des employés.

Vu l'augmentation du prix du matériel, du loyer et de toutes les autres dépenses, il est impossible aux patrons d'augmenter les salaires des employés sans demander au public de mieux payer leur travail. Or le public paie assez, au dire des maîtres-barbiers, et ce n'est certes pas l'homme qui passe qui dira le contraire. Les maîtres-barbiers déclarent que le public sache que le garçon-barbier moyen gagne entre \$30 et \$45 par semaine et que les barbiers de première classe peuvent élever leur salaire davantage.

CHEZ LES MAÎTRES-PLOMBIERS

L'Association des maîtres-plombiers de Montréal s'est aussi réunie, sous la présidence de MM. Béthune et Lavigne, pour considérer une communication du local No 144 des plombiers, des poseurs d'appareils de chauffage et des compagnons-plombiers. Cette proposition a pour but de déterminer le nombre d'heures de travail qui sera de huit heures par jour et de quarante-quatre par semaine, le salaire qui sera de \$1 par heure pour ceux qui travaillent à la journée, et deux piastres pour le temps supplémentaire, l'adoption de la boutique fermée, de la grève de sympathie.

L'un des membres de l'Association en analysant les propositions soumises fit remarquer qu'il lui semblait que tout leur objet était de limiter la production de la pire façon, et d'augmenter le coût de la construction en tant qu'il s'agit de plomberie et du posage d'appareils de chauffage. Les heures de travail, dit-il, seraient réduites, les salaires seraient augmentés, l'usage des apprentis serait limité et leur emploi restreint, tandis qu'on ne soumet aucune garantie qu'au cas de troubles dans d'autres métiers de construction, les membres du local 144 s'exprimeraient de prendre part à une grève de sympathie.

Les maîtres-plombiers, dit-il, ont assez de leurs propres ennemis sans

permettre que leurs affaires soient arrêtées par suite de divergences entre les employeurs et les employés dans un autre métier. Le projet a tous les défauts des anciens projets, en plus d'un nouveau, à savoir, un double salaire dans le cas actuel, deux piastres par heure, — pour temps supplémentaire, un taux dont on n'a jamais entendu parler dans les métiers de construction de cette ville. Il proposa que le projet soumis ne fût pas longuement considéré.

Un autre membre fit remarquer que l'Association avait un contrat avec l'Association catholique des plombiers syndiqués. En vertu de cette entente, les ouvriers sont rémunérés selon leur valeur et leur expérience avec un salaire minimum de soixante-quinze sous; les heures de travail sont une question que le patron doit régler et le travail supplémentaire est payé temps et demi; de plus, l'association reconnaît le principe de la boutique ouverte, la boutique fermée ne devant être adoptée d'aucune façon.

Ce contrat respecte le droit des employés comme citoyens libres dans un pays libre et comme il est satisfaisant aux deux parties, l'association ne voit pas pourquoi elle se livrerait avec une autre union qui a des aspirations, des demandes et des buts tout différents.

En conséquence, il fut proposé, et résolu à l'unanimité que le local 144 soit notifié que l'Association a contracté un arrangement avec la section des plombiers du syndicat national et catholique des ouvriers pour une période d'une année à commencer du premier mai 1920 : que c'est là le seul contrat que l'Association va reconnaître d'ici au 1er mai 1921, que les membres de cette association sont prêts à permettre aux membres du local 144 de travailler pour eux dans les mêmes conditions et qu'une copie du contrat avec le syndicat national et catholique des ouvriers soit envoyée au secrétaire-correspondant du local 144 pour l'information de ses membres.

Concours de popularité

Le concours de popularité, organisé à Sainte-Thérèse de Blainville, au profit des vieillards et orphelins de l'hospice Drapau, prendra fin le jeudi, 15 juillet prochain. Il y aura ce soir-là, à 8 heures, dans les salles du séminaire, grande partie de euhre, pour l'hospice, et dans le cours de la soirée, proclamation du résultat obtenu par les deux candidates : Mesdemoiselles Bernadette Vermette et Marguerite Deschambault, distribution de récompenses aux concurrentes et aussi tirage des deux complets pour homme et dame.

Tous ceux qui ont des livres pour l'une ou l'autre des candidates sont priés de leur faire parvenir le fruit de leur encouragement ou de leur travail avant cette date.

(Communiqué)

Une collision

Hier soir, vers 11 heures, à l'angle des rues Panet et parc Lafontaine, une auto conduite par Edmond Dufort, 109, rue Beaugrand, Longue-Pointe, est venue en collision avec la voiture de M. Viator Forest. Personne n'a été blessé. Le cheval qui avait une patte brisée a dû être abattu.

Une négresse coupable de vol

Aux Sessions, ce matin, présidées par le juge Baugh, une négresse du nom de Violet Smith a été trouvée coupable de vol sur la personne. Elle recevra sa peine mardi prochain.

Accusé d'avoir assailli sa femme

Un nommé Raoul Séguin, a comparu ce matin devant le magistrat Cusson pour répondre à une accusation d'assaut sur la personne de sa femme. Comme l'accusation est assez grave, le magistrat a exigé un cautionnement de \$1,500.

Ramené en territoire canadien

Québec, 6. — (S.P.C.) — L'assistant procureur-général annonce que Big Mike, le prétendu meurtrier du Roumain, Kostinian, a été ramené en territoire canadien. Il est arrivé de Chicago, hier soir.

FAITS DIVERS

GRAVE ACCIDENT A ST-JEAN.

Trois employés de la "Standard Clay Products Co. Ltd.", ont été grièvement blessés, hier matin. Ils se sont trouvés ensevelis sous environ 15,000 briques. Hubert Couture, 55 ans, de Saint-Jean, veuf et père de neuf enfants, a reçu des blessures graves à la tête et au corps; Alfred Mouchon, 50 ans, d'Iberville, et lui aussi père d'une nombreuse famille, a subi des contusions générales, et Arthur Paquet, célibataire, a été blessé à la tête et au corps. Les victimes étaient à travailler à la réparation d'un four, dont on se sert pour faire sécher la brique, quand une partie du toit a cédé et les a ensevelis. Elles ont été retirées de la par des compagnons d'ouvrage et transportées à l'hôpital. Jusqu'ici, seul, le cas de Couture, est grave. L'on n'a pu établir la cause exacte de l'accident.

INCENDIE.

Hier soir, vers six heures, l'alarme appelait les pompiers pour combattre un incendie qui venait d'éclater dans des hangars, à l'arrivée du No 3192, rue Henri-Julien. A l'arrivée des hommes de la brigade, les hangars flambaient et les pompiers durent travailler pendant une heure avant de pouvoir dominer les flammes. Les dommages causés aux maisons environnantes sont légers.

COLLISION.

Un accident de tramway qui aurait pu avoir des suites graves s'est produit, hier matin, vers 6 h. 30, alors qu'un tramway Saint-Denis quittait la voie, à l'angle des rues Saint-Jacques et des Inspecteurs, vint en collision avec un autre tramway. Les voyageurs en furent quittes pour une forte secousse.

A L'HOPITAL.

Victor Groleau, 43 ans, 807, rue Saint-Jacques, a été, hier après-midi, victime d'un pénible accident. Groleau était à son travail à la Canadian Axe & Harvesting Tool Mfg. Co. Ltd., 1464, rue Saint-Patrice, quand il a eu le bras gauche fracturé par une machine. Il a été transporté à l'hôpital Western où il est sous traitement.

Une économie merveilleuse

Notre traitement scientifique rajeunira vos vieux habits. Envoyez-les dès maintenant à la Toilet Laundries.

Toilet Laundries

limited

Tél. Up. 7640

"Nous leignons à votre convenance"

CITÉ DE MONTRÉAL

PAVAGES PERMANENTS

L'ON RECEVRA à l'Hôtel de Ville des soumissions cachetées, adressées à la Commission Administrative et transmises par lettre recommandée, pour la construction d'un pavage permanent dans les rues suivantes :

Rues De A Wilson Sherbrooke Monkland Du Rosaire Boyer St-Hubert

pourvu que ces soumissions soient mises à la poste le plus tard le 16 JUILLET 1920.

Les cahiers des charges, formules de soumissions et tous renseignements supplémentaires pourront être obtenus au bureau de M. A. E. Doucet, Directeur des Travaux Publics, Hôtel de Ville.

RENE BAUSET,

Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel de Ville,

Montréal, le 5 juillet 1920.

AINEY DEMANDE SA LIBERTÉ PROVISOIRE.

Le juge Greenshields décida, s'il doit admettre en liberté provisoire Joseph Eugène Ainey, accusé du meurtre du policier Chicoine. M. Bérard, c.r., défendeur de l'accusé et M. Lafortune, c.r., procureur de la couronne, a demandé qu'une forte garantie soit exigée dans le cas où la cour accorderait la demande. Comme défense, l'accusé invoque un alibi.

DEUX CHUTES.

Deux ouvriers, qui, probablement, ne survivront pas à leurs blessures, ont été, hier après-midi, victimes de pénibles accidents. Joseph Paquette, 37 ans, était à peindre au No 381, rue Laurier, quand son échelle a glissé. Dans sa chute, Paquette s'est fracturé le crâne. Il a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

À la suite d'une chute du haut d'un échafaudage, Noël Beauregard, 17 ans, 64, Terrace View, s'est fracturé le crâne. Beauregard était à laver les vitres au haut d'un échafaudage, à la Canadian Steel & Foundry Co. Ltd., à Viauville, quand, un peu avant midi, il a perdu l'équilibre et est tombé. A l'hôpital Western où il a été transporté, son état est considéré comme satisfaisant.

ON ARRETE LES JEUNES GENS.

La chasse aux malfaiteurs se poursuit activement, et, dans la seule journée d'hier, quatre sont tombés dans les filets des détectives. Trois d'entre eux sont des jeunes gens dont l'âge varie entre 20 et 26 ans.

Un autre individu recherché par les autorités policières de Québec, pour une grave accusation, a été arrêté en notre ville hier soir. Prévenu aussitôt après son arrestation, qu'il avait repris le chemin de la vieille capitale, où il devra répondre à l'accusation qui pèse sur lui.

AUX SESSIONS.

Hier, le juge Choquette a renvoyé l'action prise contre le Club Politique Laurier pour vente de bière, le dimanche. Le magistrat a renvoyé la plainte, disant que la poursuite n'avait pas établi qu'on y avait vendu de la bière, le dimanche, et magistrat a aussi rendu les jugements suivants : Auguste Lavoie, 73, Fullum, a été condamné à \$100 d'amende et aux frais pour infraction à la loi de prohibition. Savoies Ltd, 97, William, pour une offense semblable, a reçu la même punition. Ont été acquittés, Albert

MAGASINS FERMÉS TOUS LES SAMEDIS PENDANT JUILLET ET AOÛT

Faites vos achats au commencement de la semaine

Goodwin's LIMITED

BLACK ROCK HOUSE

NORTH COHASSET, MASS.

à 20 milles de Boston, sur la route de

Plymouth

Un hôtel de haute classe, destiné ex-

clusivement à une clientèle d'élite, ma-

gnifiquement situé sur la côte en face

de la mer, sur le fameux chemin de Jé-

rusalem, entouré de belles propriétés

privées. Suite de pièces avec bain, ma-

gnifiques salles de repos et de récréa-

tion. Salle de bal, salle de billard, salle

à manger et salle de lunch donnant sur

la mer. Cuisine et service excellents.

Orchestre symphonique, danse, tennis,

canotage, bains de mer, équitation et

yachting.

Fondé en 1756. "Le merveilleux site

de la rive sud". Pas de clientèle indé-

terminable. Brochure.

A. STANLEY STANFORD.

Province de Québec, Cour Supérieure

District de Montréal, No 1524.

Dame Ernestine Giroux, épouse de Valmore Saurette, contracteur, de la cité de Verdun, district de Montréal, dûment autorisée à ester en justice,

demanderesse,

VS

Le dit Valmore Saurette, du même lieu,

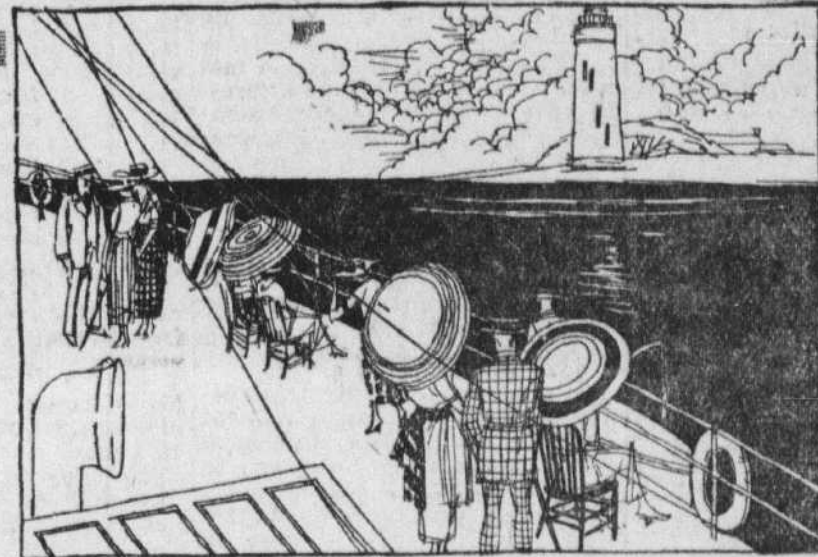
défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le premier jour du mois de juin 1920.

Montréal, 7 juin 1920.

FAUTEUX ET FAUTEUX,

Procureurs de la demanderesse.



Autres Excursions d'Après - Midi sur le Fleuve

Vu le succès de nos excursions d'après-midi sur le fleuve, nous en organisons d'autres semblables pour cette semaine.

Le vapeur-palais "Rapids King" part du pied de la rue McGill tous les jours, à 2 h. 15, et descend le fleuve en une délicieuse excursion sans arrêt, passant par tous les endroits qui offrent de l'intérêt, et revenant à Montréal à 6 h. 30. Il y a un orchestre à bord et vous pouvez danser sur un excellent parquet.

DEMAIN (MERCREDI), 7 JUILLET
SAMEDI 10 JUILLET
DIMANCHE 11 JUILLET

Prix du Passage : \$1.25

EXCURSION SPECIALE DU DIMANCHE

Le vapeur "Trois-Rivières" quittera le quai Victoria, dimanche, le 11 juillet, à 9 h. a.m. Retour à 8 h. 30 p.m. PRIX SPECIAL \$1.50.

Pour tous renseignements supplémentaires, s'adresser à la

Canada Steamship Lines, Limited

9 SQUARE VICTORIA

MONTREAL

MAIN 4710

FEUILLETON DU "DEVOIR"

"NON et OUI"

Par CADET

(Suite)

Un fourreau de crêpe de Chine fraise corsée voilée de tulle perlé or. Le corsage décolleté laisse voir largement et sans pudeur la gorge blanche. Sur les lèvres fines un crayon rouge accentue la ligne dédaigneuse de la petite bouche aux dents perlées. Aux joues, un nuage de poudre.

Germaine mire dans la haute armoire la ravissante personne qu'elle est. Satisfait, elle sonne la femme de chambre qui doit la coiffer.

Dûment chignotée, toute prête, elle consulte sa pendulette d'onyx; encore vingt-cinq minutes avant le dîner, que faire?

Une s'assied sous la lampe électrique nimbée par un verre de Venise et feuillette le livre que Mlle Céline a joint aux bruyères. Ce sont aussi des poésies; elle répond du tac au tac, cette Bretonne! Pour un roman, des fleurs de la petite patrie; pour des vers nébuleux, des rimes pleines de chaude lumière pure. Le volume s'ouvre de lui-même à un court poème intitulé :

DANS LE BRUIT

Sous le soleil pesant, la foule immense clame.
Ah! quand tombera, dur et strident,
Pourras-tu l'endormir cette rumeur,
O nuit,
Pour que l'âme, écoutant, n'entende plus que l'âme?

Qu'est-ce que cette mer d'humaines faces clame?
Que veulent ces passants pleins de vie et de bruit?
Voici qu'ils vont bientôt la profaner, la nuit.
Ces passants oublieux de l'enigme et de l'âme.

Descends sur le troupeau qui ne sait ce qu'il clame,
O pitié d'un cœur chaste offensé par le bruit,
Et vous, brillez enfin dans la profonde nuit.
Astres lointains du ciel et visions de l'âme.

Un jour la mort prendra ce qui s'agit et clame,
Et rien ne restera de l'inutile bruit!
Mais, vous me l'atteste, jeux de la grande nuit,
L'aveugle mort jamais ne fera taire l'âme.

Mlle Revillard tourne, tourne les pages, s'étonne du goût exquis de ces vers si finement nuancés et suraigus, étonnée, quand sa voisine de chambre, la lourde fraîcheur, frapant brusquement, lui déclare qu'elles n'ont que le temps de dîner en hâte pour arriver au lever du rideau.

Germaine prend une mante de loutre pour descendre, et apercevant les bruyères roses qui se redressent pimpantes de fraîcheur, elle en pique quelques brins à sa ceinture.

Avec un soupir, respiration du remords latent, elle quitte son logis, mécontente sans bien savoir pourquoi.

Et toute la soirée, en écoutant la comédie admirablement jouée, elle entend se préciser le reproche de son âme... Une voix mystérieuse lui dit tout bas que sa sœur n'y conduirait point ses filles et qu'un mari sérieux et aimant n'y voudrait pas voir sa femme.

Alors sa main nerveuse qui froisse l'éventail de nacre saisit les fleurettes sauvages ornant la ceinture filigranée; mais les clochettes frêles au parfum étrange sont fanées, mortes à jamais dans cette atmosphère lourde, épaisse, où flotte une langueur impure, empoisonnée!

XII

FRONDEUSE

"Dans le monde où tout est amertume sans fin."

"Mademoiselle,
"Moi aussi j'ai très exactement reçu le tout si aimable venant de vous. Je vous en remercie et viens vous dire très droitement ce que je pense. Vous avez voulu voir, Mademoiselle, en mon envoi une leçon. Non pas. J'avais pensé vous faire plaisir, vous intéresser par ces li-

vres qui sont un résumé exact de l'évolution moderne sur laquelle vous désirez avoir des notions.

"Je reconnais avec vous que le roman ne contient aucune thèse vers ce bien idéal qui vise toujours au mieux; que l'héroïne n'affiche aucune vertu extrême, mais se contente de dévouement. Mais à quoi bon, Mademoiselle, chercher en des pages distrayantes une argumentation serrée pour le sérieux de la vie, le principe altruiste, etc.?"

"Moi je lis pour apprendre à vivre; or, en notre siècle, vivre, ne l'oublions pas, c'est jouir de tout ce que peut donner la vie, cette vie si courte dont le mot "fin" est écrit en lettres bien noires sur un goudron mystérieux plein d'effroi et de peur!"

"Chercher à être meilleure!... Pourquoi? Ne vouloir que le bien!... Pourquoi encore? Je ne me laisse jamais emballer par ces pensées redondantes d'efforts mystiques purs et... nuageux."

"Le bien? C'est ce qui procure le plus de jouissances, Mademoiselle, et quand on est heureux tout est bien."

"Sans doute vous fûtes choquée, en ce roman d'amour, par ce détachement absolu et froid de la terre natale, vous fidèle Bretonne! Ne

soyez point sectaire ainsi, Mademoiselle, ayez la charité de penser qu'il est des créatures sans foyer qui en souffrent, et qui, stoïques, marchent dans l'existence en s'affranchissant de cet amour du sol et en rient... pour n'en pas pleurer peut-être!"

"Oh! j'ai bien compris, croyez-moi, le langage de vos bruyères. Elles m'ont longuement parlé, les petites bavardes, et savez-vous que pour un peu elles me faisaient faire une bêtise! Je peux bien vous avouer la chose telle qu'elle est, à vous, Mademoiselle, qui m'êtes et me resterez inconnue: le soir où elles me sont parvenues, j'allais — pour la première fois — seule avec une amie allemande, jeune fille très jolie, à une première donnée par une troupe parisienne. La pièce affichée était une théorie très moderne contre le mariage légal, la maternité, pour l'union libre, etc."

"Vous frémissez!... Oh! point n'en est besoin, allez, j'ai lu tout ça bien souvent et ça finit par être banal même sur les planches."

"Mais vos diablusses de bruyères, où se sont incarnés, j'imagine, de malins farfadets, me tenaient un langage si rigoriste, si sévère, que sans ma fidèle Mété j'aurais renoncé à cette fugue."

"Enfin sagement tout s'est dissipé. Et en punition quelques-unes de vos trop malicieuses fleurs ont dû servir à ma parure. Elles en sont mortes, d'ailleurs!... Voyez, Mademoiselle, combien il est mauvais d'être trop sensible! Pour vivre heureux, faisons notre devise ancienne "se taire", et puisque la vie ne nous donne que très peu, multiplions ce peu en vivant double, triple... Quand la souffrance vient: méprisons-la, faisons-la taire. Avoir l'air heureux, mais c'est l'être! Si le cœur crie, chantons, sa voix sera étouffée par nos refrains joyeux. Vivons, vivons, puisqu'il faudra inévitablement mourir..."

"Vous voudriez, Mademoiselle, me voir prendre en chaque livre une ardeur nouvelle vers le bien! Le bien? Mais en quoi, au juste, le faites-vous donc consister? Jouer au petit manteau bleu? Cela ne me convient pas du tout! Cette défroque cache souvent des guenilles de coeurs plus mauvais que le mien. A ce propos

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ ALIMENTAIRE

LE BEURRE DE PREMIERE QUALITE SEMBLE ETRE A LA HAUSSE. — LES PRIX DES OEUFS FRAIS SUBISSENT UNE LEGERE AUGMENTATION. — LES POMMES DE TERRE SE VENDENT MOINS CHER.

Nos exportations de beurre on Europe ont été pratiquement nulles au cours de la semaine dernière. D'un autre côté, nous avons exporté 83,011 boîtes de fromage et 410,136 depuis le premier mai, contre 351,329 pendant la période correspondante de l'an dernier. Par ailleurs, nos exportations d'œufs ont été de 6,850 caisses au cours de la semaine dernière et de 13,224 depuis le premier mai, contre 52,977 au cours de la période correspondante de l'an dernier.

Il faut noter aujourd'hui une légère augmentation dans les prix des œufs frais et une tendance vers la hausse dans les prix du beurre de première qualité. D'un autre côté les pommes de terre subissent une nouvelle baisse de 25 sous par sac. Il n'est question ici que des pommes de terre de l'automne dernier. Déjà on commence à voir de nouvelles pommes de terre sur le marché et c'est probablement pour cette raison que les prix tendent à fléchir un peu.

PRODUITS DE L'ERABLE

Sucre nouveau 26 à 28
Sirop d'érable \$2 à \$2.10

FARINE-TYPE

Franco à bord (f.o.b.) Montréal \$14.85
En lots fractionnés et aux épiciers \$15.15

OEUF

Oeufs frais choisis 60s
Oeufs strictement frais 54s
Second choix 49s

BEURRE

De beurrier pasteurisé 58% à 59
De beurrier, premier choix 57% à 58
De beurrier, bon choix 57 à 57½

SUCRE

New-York, 6. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge \$18.31; sucre fin granulé, \$22 à \$24.

FROMAGE

Bonne qualité 29% à 29½

POMMES DE TERRE

Les prix se maintiennent encore très élevés.
On demande aujourd'hui de \$4.44 à \$4.50.

LES VIANDES FUMEES

Jambons de 8 à 10 livres à 45 sous; de 10 à 15 livres à 42 sous; 18 à 25 livres à 40 sous. Le lard à déjeuner (bacon), fait de 45 à 47 sous et le lard desséché Windsor fait 55 sous.

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX

Les arrivages de bêtes à cornes ont été hier de 1,055. Environ le 25 p.c. des bêtes à cornes offertes sur le marché y étaient depuis la semaine dernière. Les affaires ont été calmes. Aucune bête à cornes n'était d'aussi bonne qualité qu'à l'ordinaire. Les vaches bien portantes se sont vendues jusqu'à \$11.25 les 100 livres.

Les cotations ont été comme suit: Bouvillons de \$8 à \$15, suivant les qualités; génisses de boucherie de \$6 à \$14; vaches de \$6 à \$14.25; taureaux de boucherie de \$5 à \$9.
Veaux. — Arrivages, 1,586. Qualité pauvre et marché faible. Cotations: Qualité ordinaire \$10 à \$12; moyens, \$5 à \$9; nourris à l'herbe, \$6 à \$8.
Moutons. — Arrivages, 1,318. Les cotations étaient à la baisse: moutons de \$6 à \$12; brebis, de \$6 à \$9; agneaux, de \$12 à \$15.
Porcs. — Arrivages, 1,313. Les porcs de choix se sont vendus à \$21 comme la semaine dernière.

VENTE A L'ENCHERE
A la vente à l'enchère tenue hier, au Board of Trade de Montréal, par la Société Coopérative Agricole de Québec, le total des offres a été de 2,603 colis qui ont donné lieu aux ventes suivantes: Beurre No 1, 850 colis à 57 1-2c; No 1A, 745 colis à 57 1-2c; No 2, 481 colis à 56 1-2c; beurre pasteurisé, 527 colis à 58 5-8c la livre.

Un siège pour \$98,000

Le siège de Allan A. Ryan à la Bourse de New-York a été vendu ces jours derniers pour la somme de \$98,000. M. Ryan, comme on le sait, a été forcé de démissionner dernièrement à la suite de l'affaire du Stutz Motors.

LA MATINÉE À LA BOURSE

LES AFFAIRES ONT ÉTÉ FORT ACTIVES SUR NOTRE PLACE LOCALE. — LES QUEBEC RAILWAY REUSSISSENT À SE PLACER FACILEMENT EN PREMIERE PLACE. — L'AMÉLIORATION DE LA COTE EST GÉNÉRALE.

Les affaires ont été des plus actives ce matin sur notre place locale avec les Québec Railway en tête. Ces valeurs se sont traitées en fortes quantités et leur cours s'est sensiblement amélioré. Elle ont touché jusqu'à 34, ce qui les place en bonne posture. Toutes les valeurs ont d'ailleurs fait preuve d'activité et de fermeté. Nommons, entre autres, les Spanish River, les Brompton Paper, les National Breweries, les Canada Steamships Lines, les Sherwin-Williams, les Atlantic Sugar, les Wayagamack, les Abitibi Pulp and Paper et les Dominion Textile.

Si on en juge par les débuts de la semaine les affaires vont être très actives à la Bourse locale. On prédit d'ailleurs, dans les milieux financiers ordinairement bien renseignés, que le mois va être un des plus actifs que nous ayons eus.

Les affaires à la Bourse de New-York ont été paisibles encore que la cote se soit sensiblement améliorée pour ce qui est de certaines spécialités. Les nouvelles qui viennent du congrès de San-Francisco semblent d'ailleurs distraire l'attention des financiers et des spéculateurs. La matinée a cependant été bonne.

OPERATIONS DE LA MATINÉE

(Cours fournis par la maison L. G. Beaubien et Cie.)

Abitibi, 20 à 77½, 235 à 77, 10 à 76½, 25 à 76½.
Sugar, 45 à 138, 170 à 139, 70 à 139½, 125 à 139½, 10 à 139½.
Brompton, 285 à 145, 200 à 145½, 165 à 145½, 570 à 145½, 10 à 145½, 12 à 145½.
Brazil, 205 à 44.
Cement, 6 à 61½, 2 à 61½.
Steel, 10 à 76, 360 à 77, 35 à 76½, 95 à 77½, 135 à 76½.
Smelters, 135 à 25½.
Glass, 5 à 64½, 10 à 65.
Textile, 205 à 155.
Lauren, 110 à 110, 100 à 109½, 85 à 110.
Mont. Power, 155 à 84, 50 à 83½.
Mont. Tram, 25 à 17½.
Quebec, 35 à 30, 50 à 30, 135 à 30½, 35 à 30½, 75 à 30½, 430 à 30½, 565 à 31, 235 à 30½, 70 à 32, 60 à 32½, 210 à 32½.
Ridgdon, 50 à 106½, 50 à 107, 10 à 106½, 50 à 107½.
Shaw, 105 à 111½, 10 à 112.
Spanish, 215 à 106, 10 à 106½, 250 à 106½, 10 à 106½, 390 à 107, 250 à 107½, 25 à 107½, 120 à 107½, 460 à 107½, 25 à 107½, 60 à 107½, 30 à 107½, 150 à 108½.
Wayag, 50 à 129½, 375 à 130, 85 à 129½, 35 à 129½, 5 à 130½.
Iron priv., 60 à 85.
Sugar priv., 45 à 161.
Illinois priv., 10 à 67.
L. of Woods, 50 à 198, 10 à 200.
Price Bros, 180 à 75, 11 à 75.
Sher. Whl, 30 à 111, 175 à 112, 25 à 110, 45 à 115, 120 à 119.
Ames, priv., 110 à 95½, 75 à 96½, 15 à 97, 25 à 97½, 135 à 98.
Bell, 2 à 105, 5 à 104½, 15 à 104½, 10 à 104½.
Detroit, 25 à 104, 50 à 105.
Car priv., 15 à 97.
Cement priv., 15 à 90.
Span, priv., 370 à 115, 200 à 115½, 405 à 115½, 21 à 115½, 50 à 116, 10 à 116½, 65 à 116½, 50 à 118.
Bacons
Montréal, 50 à 199, 15 à 200.
Royale, 1 à 209½.

La Tooke Bros. Co., Ltd.

Le rapport financier annuel de cette compagnie vient d'être publié. On y constate que les revenus ont augmenté sensiblement au cours de cette période de 12 mois. Le compte des profits et pertes se clôture par une somme de \$238,230, contre \$152,310, l'année dernière, et \$135,758 l'année précédente. Après le prélèvement habituel pour la dépréciation, il reste une balance de profits nets, avant le paiement des dividendes, au montant de \$223,230 contre \$137,310 en 1919 et \$124,258 en 1918. Après paiement des dividendes de priorité, y compris les arriérés, le surplus s'établit à \$119,806 contre \$51,122 l'année dernière et \$38,070 il y a deux ans. Le surplus total à être reporté au compte des profits et pertes est de \$320,306.

La livre sterling

Cours du change sterling, à New-York et à Montréal:
Liv. sterling à N.-Y. à Montréal
Papier à 60 jours 387.50 442.00
Id. à demande . . . 393.50 448.00
Par câble sous-marin 394.25 448.75
Cours du change new-yorkais sur la place montrealaise, 13 13-16 à 13 7-8 de prime.
Le franc (N.-Y.), 8.57.
Taux d'escompte, à Londres, 6% pour cent.
Taux d'escompte de la Banque d'Angleterre, 7 pour cent.

FAIRBANKS

Agents de Change à la BOURSE DE MONTREAL

GOSSELIN

"La Note Américaine" constitue le résumé de la journée financière.

Pour la recevoir gratis chaque jour il suffit de nous en faire la demande.

103 ouest, rue Notre-Dame
TELEPHONE
MAIN 4909, 340, 4525.

NOS CHEMINS DE FER

Les recettes brutes du chemin de fer National du Canada pour la dernière semaine écoulée se totalisent à \$2,471,419, soit une augmentation de \$659,581 sur la semaine précédente. Les recettes brutes du premier janvier à date sont de \$45,564,824, soit une augmentation de \$4,078,952 si on établit une comparaison avec l'année précédente. Les recettes brutes des deux autres compagnies de chemin de fer ont été publiées hier.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par la maison J. P. Morgan & Co., 55, rue Notre-Dame ouest, Montréal.

Allis Chalmers	37½	37½
Am. Beet Sugar	92½	92½
Am. Can.	41½	41½
Am. Car and F.	140	140½
Am. Inter. Corp.	88½	88½
Am. Locomotive	99	99½
Am. Sugar	123	124
Am. Sumatra Tobacco	89½	90½
Am. Woolen	97	97½
Anaconda Copper	55½	55½
Baldwin Loco.	122	122½
Bethlehem Steel (B)	90½	91½
Canadian Pacific	114½	114½
Atlantic Gulf	165½	165½
Corn Products	94½	95½
Cruible Steel	153	153½
Cuba Cane Sugar	54	53½
General Motors	24½	24½
Great Northern Ore.	35½	35½
Inspiration Copper	50½	50
Internat. Ice.	17½	17½
Inter. Merc. Marine	32	32
do de priorité	92	92½
Internat. Paper	77½	77½
Keystone Tire and Rub.	29½	29½
Lackawanna Steel	72½	72½
Mexican Petrol.	189½	191½
Missouri Pacific	25	25½
Pan Amer. Petrol.	100½	101
Vanadium	90½	92½
Pierce Arrow	53½	53½
Pressed Steel Car	99½	99½
Reading	85½	85½
Republic I. and S.	93½	93½
Royal Dutch	112	113½
Stclair Oil Cons.	32	32½
Southern Pacific	92½	92½
Studebaker	71½	71½
Texas Oil	47	47½
Union Pacific	113½	113½
United Retail Stores	80½	80½
U.S. Indust. Alcohol	93½	94½



Trois Valeurs de Choix

MUNICIPALITE SCOLAIRE DE COTEAU SAINT-PIERRE. Obligations 6% à cinq ans, mai 1925. Juridiction comprise dans la ville et la banlieue de Montréal. L'actif immobilier dépasse le chiffre de la dette entière. A Garancier \$12 millions de propriété impossible.

MONTREAL PUBLIC SERVICE CORPORATION. Obligations 6½%, quatre ans, juillet 1924. Solide entreprise d'utilité publique. Produit et distribue l'énergie électrique dans la plus grande agglomération canadienne. Est apparentée à la Compagnie des Tramways. Tient d'elle-même marché avantageux pour cinquante ans. Grandit avec la ville. Titre sûr, bon rapport.

COMPAGNIE DE PULPE ET DE POUVOIRS D'EAU DU SAGUENAY. Obligations 6½% en séries, de juillet 1932 à 1934. Grande affaire industrielle fermement établie, prospère et du plus bel avenir. Bénéfices d'exploitation couvrant plus de deux fois les charges obligatoires d'intérêt. Pâtes et papiers se vendent à prix d'or. Valeur à charge: bénéfice d'une forte prime. Garanties à toute épreuve.

Par la division des placements, améliorer son portefeuille, en hausser le revenu moyen, se garder contre toute éventualité.

RENE T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER
MONTREAL 160, rue St-Jacques
QUEBEC 76, rue St-Pierre
(Maison fondée en 1901)

EMPRUNT CANADIEN

VILLE DE PARIS

FRANCE
LA CAPITALE DU MONDE

10 ANS
PRIX : \$96.37 6½%
pour rapporter

Intérêts payables : 1er novembre et 1er mai de chaque année.

Le capital et les intérêts sont payables au pair dans tous les bureaux de la Banque Provinciale du Canada, de la Banque Nationale, de la Banque des Marchands du Canada et de la Standard Bank of Canada.

COUPURES : \$100 — \$500 — \$1,000

DEMANDEZ LA CIRCULAIRE DESCRIPTIVE

REGISTRARE DES OBLIGATIONS : La Société d'Administration Générale de Montréal et Québec est la Registrare de ces Obligations.

DISTRIBUTEURS

Les souscriptions seront reçues aux succursales et bureaux principaux de

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA	LA BANQUE NATIONALE
LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA	THE STANDARD BANK OF CANADA
LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE	CORPORATION DES OBLIGATIONS MUNICIPALES Ltée
35, rue St-Jacques, Montréal.	7, Place d'Armes, Montréal.
74, Côte de la Montagne, Québec.	124, rue St-Pierre, Québec.

GEOFFRION & CIE

MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

Achat et vente d'actions et d'obligations sur les marchés de Montréal et de New-York au taux de commission et marge ordinaires.

Nous offrons les obligations

Ville de Paris 6% — 1930 au prix de 96.37

pour rapporter 6½% sur le placement

Intérêt et capital payables en fonds canadiens

96 RUE NOTRE-DAME OUEST

Quelques portes à l'ouest de la rue St-François-Xavier

Tél. Main 3073

Votre Part

On sent de partout une fièvre intense d'activité industrielle.

Il en résultera une somme de bénéfices dont vous pouvez vous assurer dès maintenant votre part, en achetant des obligations garanties 6½% de la Cie de Pulpe et de Poudres d'Eau du Saguenay et de la Montreal Public Service Corporation, qui sont au nombre des industries nécessaires.

Traitez avec nous.

Beausoleil, Limitée
Bons et Obligations
112, rue St-Jacques, Montréal
Tél. Main 1415

UN PLACEMENT QUE NOUS RECOMMANDONS

Commission des Ecoles Catholiques de Montréal

5½% - 5 ans

Coupons \$100, \$500, \$1000

LAFRANCE & CASGRAIN

60 RUE ST-GABRIEL
Main 7327

Les Oscillations du Pendule

La même loi de l'offre et de la demande qui a fait baisser les fonds d'État au niveau où ils sont aujourd'hui les fera aussi sûrement remonter.

L'offre de fonds d'État a été considérable, durant les cinq dernières années. Cela, ajouté à la rarefaction des capitaux disponibles dans le monde, a entraîné l'actuelle faiblesse des prix.

Mais à l'avenir — et pour les raisons énumérées ci-après — la situation va être toute différente:

Le ministre des Finances a annoncé officiellement que

Il n'y aura plus d'Emprunts de Guerre ou de la Victoire

Ainsi, les Bons déjà émis deviennent l'unique source d'approvisionnement. Or, la demande est telle que ceux de ces Bons qui sont offerts en vente sont rapidement absorbés. Privé de nouvelles émissions, le marché sera bien forcé de se relever.

La guerre, qui a rendu nécessaires ces énormes emprunts et a amené le déclin de nos fonds d'État, est maintenant chose du passé. Le travail de reconstruction, déjà fort avancé, aura pour effet de rétablir les conditions d'avant la guerre. Tout comme au temps jadis, cela ne peut avoir qu'un résultat sur ces Bons: à savoir des prix plus hauts et un rendement moindre.

L'exemption d'impôt

dont jouissent la plupart de ces émissions, accroît considérablement le revenu que tire d'elles le détenteur. La récente aggravation de ces impôts ajoute encore à la valeur de ce privilège.

Le prix auquel on peut se procurer aujourd'hui des effets publics est à peu près le plus bas qu'ils aient encore atteint, et ils ne sauraient vraisemblablement manquer de s'élever sensiblement.

Consultez l'une des maisons ci-dessous nommées quant à l'échéance qui vous sera le plus profitable.

ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN OBLIGATIONS

Groupe de l'Est

A. E. Ames & Co.,
126, rue St-Jacques, Montréal
Atlas Bond Corp., Ltd.,
252, rue St-Jacques, Montréal
Balfour, White & Co.,
186, rue St-Jacques, Montréal
Beausoleil, Limitée,
112, rue St-Jacques, Montréal
H. M. Bradford,
Imm. Métropole, Halifax
Canadian Bonds Co.,
100, rue St-Jacques, Montréal
Crédit Canada Ltée,
165, rue St-Jacques, Montréal
Crédit Canadien Inc.,
99, rue St-Jacques, Montréal
Dominion Securities Corp. Ltd.,
189, rue St-Jacques, Montréal
Eastern Securities Co. Ltd.,
193, rue Hollis, Halifax
Foster, Barrett, Riepert & Low,
Ltd., 120, r. St-Jacques, Montréal
Greenfields & Co.,
17, rue St-Jean, Montréal
Harris, Forbes & Co.,
21, rue St-Jean, Montréal
Hanson Brothers,
160, rue St-Jacques, Montréal
René T. Leclerc,
160, rue St-Jacques, Montréal
W. F. Mahon & Co.,
177, rue Hollis, Halifax
J. A. Mackay & Co., Ltd.,
160, rue St-Jacques, Montréal
J. C. Mackintosh & Co.,
184, rue Hollis, Halifax
Mackenzie & Kingman,
10, rue St-Jean, Montréal

McDougall & Cowan,
136, rue St-Jacques, Montréal
Municipal Debenture Corp. Ltd.,
132, rue St-Pierre, Québec
National Bond Co. Inc.,
145, rue St-Jacques, Montréal
National City Co. Ltd.,
74-O, rue N.-Dame, Montréal
Neelitt, Thompson & Co., Ltd.,
222, rue St-Jacques, Montréal
Nouvelle, Belliveau & Co.,
126, rue St-Pierre, Québec
Provincial Securities Co.,
165, Côte de la Montagne, Québec
Quebec Bond Co.,
120, rue St-Jacques, Montréal
J. M. Robinson & Sons,
St-Jean, N.-B.
H. B. Robinson & Co.,
157, rue St-Jacques, Montréal
Meredith Rountree,
4, rue de l'Hôpital, Montréal
Sterling Securities Co. Ltd.,
Halifax, N.-B.
J. P. L. Stewart,
Sherbrooke, P.Q.
St-Cyr, Gonthier & Frigon,
163, rue St-François-Xavier, Montréal
Thornton, Davidson & Co. Ltd.,
120, rue St-Jacques, Montréal
United Financial Corp. Ltd.,
112, rue St-Jacques, Montréal
Winans, Dickinson & Whitehead
Ltd., 145, r. St-Jacques, Montréal
Hew R. Wood, Co.,
17, rue St-Jean, Montréal
Wood, Gundy & Co.,
157, rue St-Jacques, Montréal

Magnifique bilan

Le bilan réuni de la Compagnie de Pulpe et de Poudres d'Eau du Saguenay et de ses filiales atteint cette année le chiffre de \$25,197,483.50. Il porte sur les opérations de l'exercice terminé le 31 décembre 1919. Les sociétés dans lesquelles la compagnie-mère, ou ses filiales, a des participations prépondérantes sont: Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, St-Lawrence Pulp and Lumber Corporation, Compagnie Générale du Port de Chicoutimi, Compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay, Chicoutimi Freehold Estates, Société d'éclairage et d'énergie électrique

du Saguenay, Compagnie de téléphone du Saguenay.

Les bénéfices nets d'exploitation s'élevaient à \$1,415,176.80 sur des ventes et revenus bruts d'environ \$6 millions.

Provision faite pour le service des intérêts sur la dette obligataire et autres charges, il reste un reliquat de profits s'élevant à près de \$500,000. Cela a permis de constituer des réserves considérables, notamment \$263,000 pour dépréciation, par coupes, des exploitations forestières. Le total de ces réserves est de \$430,965.26 pour l'année écoulée.

Le surplus non réalisé, à titre capital, est de \$737,276.51. Celui des sociétés subsidiaires représente une

somme d'environ la moitié de ce montant et les deux ensemble font plus d'un million.

L'actif matériel immobilisé ressort à près de \$22 millions; et pour la partie immédiatement disponible ou de réalisation facile, — créances diverses, stocks de produits et matières premières, etc., — le montant est de \$4,202,085.88. Il faut tenir compte en outre de \$342,90.15 portés aux amortissements.

Il n'y aurait donc pas lieu d'être surpris si les bénéfices d'exploitation atteignaient \$2,500,000 ou plus pour l'exercice 1920 en cours.

Emprunt Français

4%
de la LIBERATION
OBLIGATIONS
VILLE DE PARIS
5% à LOTS
AUX COURS DU JOUR

BRYANT, ISARD & CO

Agents de Change

La Vie Sportive

LE CHAMPION LEONARD RETIENT SON TITRE

Il met Charlie White hors de combat à la neuvième ronde. — Le boxeur de Chicago avait eu constamment l'avantage avant d'être couché.

Benton Harbor, 6. — Il est toujours difficile de pronostiquer dans un combat de boxe car au moment où l'on s'y attend le moins le boxeur qui a l'avantage peut être envoyé au pays des rêves d'un seul coup de poing, que les pugilistes appellent "coup de chance". Les milliers de personnes qui ont assisté au combat Leonard-White hier soir, étaient unanimes à déclarer que le commencement de la bataille, que le boxeur de Chicago allait remporter haut la main la victoire dans cette rencontre de dix rondes car dans les huit premières reprises Charlie White eut constamment l'avantage, mais malheureusement les choses changèrent dans la neu-

vième ronde car le champion du monde des poids légers porta un terrible coup de poing à la mâchoire de White et celui-ci fut étendu sur le carreau. Il réussit à se relever mais pas pour longtemps car de nouveau il allait au maletais et fut couché trois autres fois. A la cinquième fois l'arbitre le déclara hors de combat.

Leonard pesait 137 livres 1-2, tandis que White en pesait 134, à 11 heures du matin. Plusieurs milliers de femmes ont assisté à la rencontre.

Il se produisit une émeute à la fin de la bataille. Les spectateurs envahirent l'arène. La galerie de la presse fut endommagée et plusieurs personnes furent blessées.

PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE

A Boston: (Première partie)
Brooklyn... 0002000034-9 17 2
Boston... 0030010000-5 9 2
Marquard, Mamux, Smith et Miller; Scott, Oeschger, Fillingim et Gowdy.
(Deuxième partie)
Brooklyn... 040000001-5 8 3
Boston... 100000010-2 12 2
Pfeffer et Krueger; Scott et O'Neill.
A St-Louis: (Première partie)
Chicago... 010000000-1 2 0
St-Louis... 01000210x-4 13 1
Hendrix et O'Farrell; Schupp et Clemons.
(Deuxième partie)
Chicago... 000000010-1 9 0
St-Louis... 000100001-2 8 0
Alexander et Killifer; Sherdel et Dillhoefer.
A New-York: (Première partie)
Philadelphia... 000000000-0 3 4
New-York... 00303000x-6 10 1
Caisey, Hubbell et Wheat; Neff et Smith.
A Pittsburgh: (Première partie)
Cincinnati... 20001010001-5 10 1
Pittsburgh... 000022002-6 10 2
Luque et Wingo; Ponder, Hamilton et Schmidt.

A St-Louis: (Deuxième partie)
Chicago... 000000010-1 9 0
St-Louis... 000100001-2 8 0
Alexander et Killifer; Sherdel et Dillhoefer.
A New-York: (Première partie)
Philadelphia... 000000000-0 3 4
New-York... 00303000x-6 10 1
Caisey, Hubbell et Wheat; Neff et Smith.
A Pittsburgh: (Première partie)
Cincinnati... 20001010001-5 10 1
Pittsburgh... 000022002-6 10 2
Luque et Wingo; Ponder, Hamilton et Schmidt.

LIGUE AMERICAINE

A Washington: (Première partie)
New-York... 000101001-3 7 1
Washington... 11040020x-9 11 3
Thornhill, McGraw et Hannah; Schacht et Ghartry.
A Detroit: (Première partie)
St-Louis... 100110000-3 7 2
Detroit... 23000002x-7 15 1
Vengilder, Burwell et Severeid; Dause et Stange.
A Philadelphia: (Première partie)
Boston... 130003102-10 16 0
Philadelphia... 011001000-3 8 1
Bush et Waiters; Haines, Hasty et Perkins.
A Chicago: (Première partie)
Cleveland... 010010210-5 10 0
Chicago... 000000006x-6 11 3
Covelskie et O'Neill; Kerr, Wilkison et Schalk.

LIGUE INTERNATIONALE

A Rochester: (Première partie)
Toronto... 000000001-1 3 1
Rochester... 000000000-0 2 1
Ryan et Devine; Clifford et Ross.
(Deuxième partie)
Toronto... 050100000-6 16 0
Rochester... 130000001-5 7 0
Quinn, Bader et Devine; Acosta et Ross.
A Jersey City: (Première partie)
New-York... 1401010201-10 17 2
Jersey City... 2011001040-9 11 2
Weinert et Niebergall; Carlson, Grevel et Hyde.
A Baltimore: (Première partie)
Reading... 100021303-10 11 1
Baltimore... 000020000-2 9 2
Brown et Konnick; Sullivan, Frank et Lefler.
A Buffalo: (Première partie)
Akron... 0100010000-2 9 2
Buffalo... 20000000003-5 9 2
Einneran et Smith; Martin et Bengough.

LA QUESTION DES INDEMNITÉS

LE MONTANT DES COMPENSATIONS S'ÉLÈVE À 750,000 LIVRES. L'AUTORITÉ DU DAIL EIREANN.

Dublin, 6. — Le résultat des élections du comté démontre que, dans les villes et les comtés, sur 32 comtés, 28 sont opposés au gouvernement central. Le premier conflit va surgir de la question relative au paiement de l'indemnité pour dommages. Chaque jour, les juges accordent des indemnités aux parents des constables tués. Les agents de police blessés reçoivent des indemnités et les propriétaires des maisons incendiées, des compensations proportionnelles aux taxes. Le total des indemnités s'élève à 750,000 livres.

Les autorités locales ont refusé de recueillir les taxes spéciales pour ces paiements. Dans la majorité des cas, les personnes qui ont souffert des dommages n'acquiescent que le droit de poursuivre devant les cours de justice. On croit que, même après jugement, les autorités locales vont refuser de payer. D'aucunes ont adopté des résolutions aux fins de ne reconnaître que l'autorité du Dail Eireann et le gouvernement aurait l'intention de promulguer une loi pour contraindre les autorités à payer les indemnités.

RUPTURE D'UNE CONDUITE D'EAU.
La rupture d'un tuyau de dix pouces a été cause d'une inondation hier soir, rue Sainte-Catherine, près de la rue Université. La rupture s'est produite sans bruit et petit à petit l'eau s'est infiltrée entre les pavés de la rue. Le service des tramways n'a pas été interrompu, mais par contre, celui des voitures en a quelque peu souffert.

VENTE DE JUILLET CHEZ VALIQUETTE

RÉDUCTION DE 20%!

PRIX RÉGULIERS

\$600 ONT ICI LA VALEUR DE \$750

UNE VÉRITABLE VENTE À 20% D'ESCOMPTE EST UN ÉVÉNEMENT DE LA PLUS GRANDE IMPORTANCE POUR LES ACHÉTEURS DE MEUBLES

Ameublement Chesterfield de \$850.00 pour \$498.00

Magnifiques ameublements "Chesterfield" avec bras coussins. Recouverts en drap damas de \$15.00 la verge. Rembourrés en crin de la plus belle qualité. Coussins "Marshall". Le sofa est de 7 pieds de longueur, et deux grands fauteuils de luxe pour appareiller. Ces ameublements se vendent ailleurs \$850. Nous en avons deux que nous vendrons, chacun... **\$498.00**

Divanettes et Sofa lits aux Prix de juillet

Ameublement Divanette de \$450.00, recouvert en magnifique tapisserie. Comprend le lit-divanette, une berceuse et un fauteuil de luxe. Pâtes en acacia.
\$345.00
Prix de juillet.
Ameublement Lit-Chesterfield de \$375.00, comprend le lit-Chesterfield, un grand fauteuil et une berceuse pour appareiller. Cadres en chêne fin. Pâtes en acacia.
\$289.00
Prix de juillet.
Ameublement Divanette, Cadre en acacia. Recouvert en belle tapisserie. Un magnifique ameublement de salon ou de chambre.
\$122.00
Prix de juillet.
Sofa-lit, style "Colonial", cadre en chêne doré, recouvert en belle tapisserie.
\$112.00
Prix de juillet.
Sofa-lit, cadre en acacia, recouvert en tapisserie bleue et brune.
\$104.00
Lit Davenport, cadre en chêne doré, recouvert en cuirette.
\$108.00
Sofa-lit, cadre en chêne doré, recouvert en cuirette.
\$100.00
Lit Chesterfield, échantillon, recouvert en magnifique tapisserie de dentelle. 7 pds de longueur, avec matelas en feutre comprimé.
\$75.00
Divanette échantillon (1 seulement). Cadre en chêne fin. Recouverte en cuir espagnol. Valant \$79.50 pour... **\$49.00**
Divanette, cadre en chêne fin, en cuir, recouverte en cuir espagnol. Valant \$65.00 pour... **\$53.00**

Lits en cuivre de \$62.00 pour \$39.00

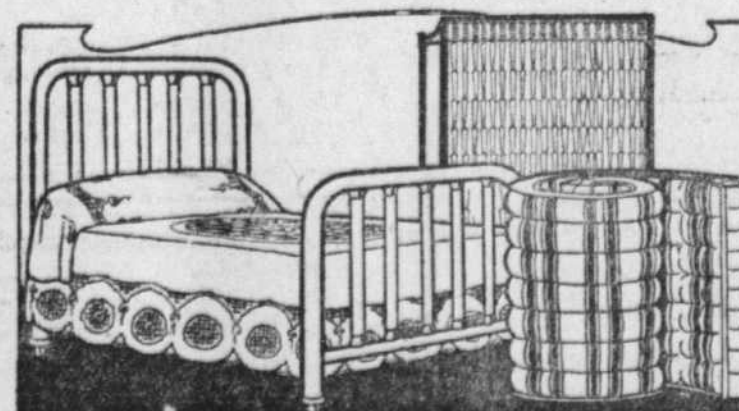
Solides lits tout en cuivre. Poteaux de 2 pouces. Barreaux de 1 1/2 pouce. Dessin nouveau. Grandeur 4-6 seulement. Finition enroulée. Un des plus beaux lits que nous ayons eu depuis longtemps et une réelle occasion... **\$39.00**

Voitures d'enfant de \$50.00 pour \$29.00

Magnifique carrosse anglais fini enroulé vert. Roues solides. Pneus résistants. Recouvert en cuirette. Valant \$50.00 pour... **\$29.00**

Lit complet, sommier et matelas pour \$23.00

Une des plus belles valeurs de notre Vente de Juillet. Nous en avons vendu un très grand nombre lors de notre ouverture. Solide lit émaillé, tel qu'il est illustré plus bas. Poteaux continus de 2 pouces et 10 barreaux de 1 pouce de diamètre. Un des plus jolis et des plus solides lits qu'on puisse se procurer. Sommier en acier et matelas sanitaire de 6 pouces d'épaisseur. Ce lit complet vaut régulièrement \$36.00. Prix pendant la Vente de Juillet... **\$23.00**



Valiquette

471-477 STE. CATHERINE EST

Ameublements de Chambre à coucher de \$45.00 pour \$225.00.

Finl vieil Ivoire. Magnifique ameublement échantillon, style "Adams". Le manufacturier a discontinué ce modèle et nous tenons à vendre celui qui nous reste. Remarquez les dimensions des différents morceaux. Le bureau a 50 pouces de largeur avec miroirs anglais 40 x 28. Le chiffonnier, 36 pouces de largeur avec dos sculpté à la main. Table de toilette, 46 pouces de largeur avec triple miroir. Le miroir du centre, 20 x 24, les deux miroirs de côté, chacun 10 x 20. Lit double avec panneaux cannes. Berceuse et petite chaise de toilette. Finl vieil Ivoire. Poignées style Adams en métal. Si nous devions acheter cet ameublement aujourd'hui nous ne pourrions le vendre moins de \$700.00. Notre prix régulier est de \$450.00, moins l'escompte aujourd'hui de juillet 50%... **\$225.00**

Ces meubles d'été partent rapidement aux escomptes de juillet

Berceuse "Jumbo" siège et dossier cannes. Finl naturel. Valant \$28.00 pour... **\$18.75**
Fauteuil "Jumbo" pour appareiller. Valant \$21.50 pour... **\$17.00**
Berceuse "Jumbo", modèle plus petit. Valant \$16.50 pour... **\$13.00**
Fauteuil "Jumbo" pour appareiller. Valant \$15.50 pour... **\$12.25**
Berceuse siège canné, fini naturel. Valant \$8.50 pour... **\$6.75**
Fauteuil siège canné, fini naturel. Valant \$6.25 pour... **\$5.00**
Petite berceuse, siège canné, fini naturel ou rouge. Valant \$4.85 pour... **\$3.25**
Chaise pour appareiller, fini naturel ou rouge. Valant \$3.75 pour... **\$2.95**
Chaise de bateau pliante, siège et dossier cannes. Valant \$16.00 pour... **\$12.75**

5,000 verges de cretonne à 89c.

Couleurs et dessins appropriés pour draperies et portières d'été. Qualité anglaise. Choix considérable. Valeurs régulières de \$1.00, \$1.10, \$1.15, \$1.20, \$1.25 pour... **\$0.89 SOUS**

275 paires de rideaux en dentelle à \$1.49

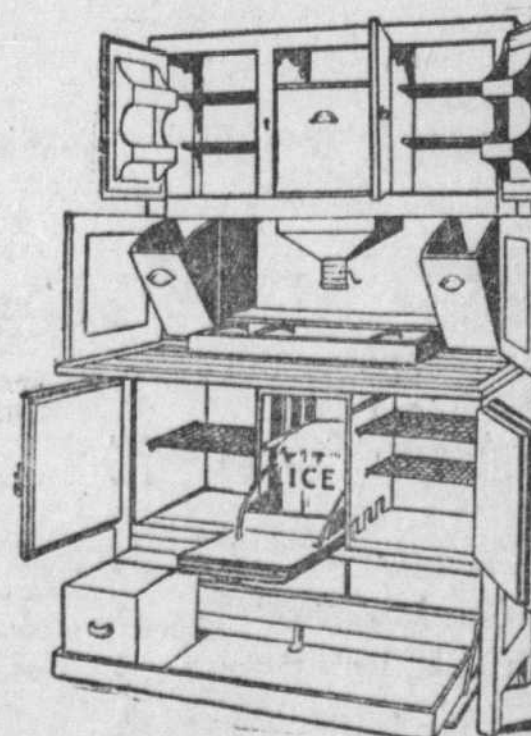
Lot spécial de rideaux en dentelle Nottingham, 3 verges. Blanc et ceru. Valant \$3.50 pour... **\$1.49**

Glacière et cabinet de cuisine combinés

Pour **\$69.00**

Valeur de \$95.00

Tel qu'illustré. En chêne solide, intérieur émaillé blanc. Quelque chose de nouveau et des plus pratiques. Ce cabinet met tous les besoins de la cuisine sous la main de la cuisinière et lui évite un grand nombre de pas et beaucoup de fatigue. Un magnifique meuble de cuisine digne de la cuisine la plus moderne. Valant \$95.00 pour... **\$69.00**



LE HANDICAP PROVINCIAL EST GAGNE PAR DIADI

Le porte-couleurs de l'écurie Goodlow a remporté les honneurs de la principale épreuve de la journée d'hier à Maisonneuve.

Diadi, appartenant à G. Goodlow, qui avait fait belle figure contre Walter Mack, samedi, est parvenu à décrocher un premier argent en se classant premier du handicap Provincial, la principale épreuve disputée hier après-midi à Maisonneuve. Viva Cuba, de l'établissement E. E. Majora, est finalement parvenu à décrocher une bourse en disposant de trois "sprinters" de deuxième ordre dans la première course, d'une distance de six furlongs et demi. Garner, qui le montait, lui fit prendre la tête au demi-mille et il prit un tel avantage sur ses adversaires qu'il le retenait lorsqu'il passa sous le fil. Mary Mallon qui a décroché la deuxième part de la bourse a fait assez belle figure. Dependance a obtenu le troisième argent sur Hosler. Viva Cuba était deuxième choix et rapporta plus de deux pour un à ceux qui l'avaient supporté.

Sid C. Keener, à Buck et Dumas, a encore fait excellente figure dans la deuxième course, d'environ cinq furlongs, et c'est avec une facilité ridicule qu'il disposa de ses adversaires. Mildred Eurette, le favori, fut toujours en arrière des autres et parut détester l'état de la piste. Safranor, de l'écurie Miller, a compté sa deuxième victoire de la réunion, en gagnant la troisième course, d'une distance de six furlongs, mais c'est grâce à l'habileté de Pauley s'il est sorti victorieux. La cinquième course a été gagnée par Semper Stalwart; la sixième par Margaret N et dans la septième, Stir Up a disposé d'un groupe de "platers" de la vieille division. PREMIERE COURSE. 6 furlongs 1-2. Bourse \$500. 3 ans et plus. A réclamer.

Viva Cuba, H. Garner. Mary Mallon, 110 W. Dunkinson. Dependance, 107 H. Gibson. Hosler, 107 C. Thomas. Temps, 1:30 1-5.
Pari de \$2.00 sur Viva Cuba a rapporté \$6.40 et 3.10, et sur Mary Mallon, \$3.30 en deuxième. DEUXIEME COURSE. Environ 5 furlongs, 4 ans et plus. \$500. A réclamer.

Sid C. Keener, 112 E. Hayward. Lady Hester, 110 E. Hileman. Star Finch, 110 A. Casey. Mildred Eurette, 110 J. Collins. Sir Galahad II, 112 J. Schlesinger. Temps, 1:04 2-5.
Pari de \$2.00 sur Sid C. Keener a rapporté \$4.70, 3.90 et 2.70; sur Lady Hester, \$10.60 et 3.70, et sur Star Finch, \$2.60 en troisième. TROISIEME COURSE. 6 furlongs, 4 ans et plus. A réclamer. Bourse \$500.
Safranor, 110 R. Pauley. Delancey, 112 J. Schlesinger. Galway, 112 C. Taylor. Gilder, 112 J. MacDowell. Hattie McCarthy, 110 E. Hileman. Lillian G., W. Franklin. Temps, 1:24.
Pari de \$2.00 sur Safranor a rapporté \$5.00, 3.70 et 3.20; sur Delancey, \$7.40 et 4.50, et sur Galway, \$3.30 en troisième. QUATRIEME COURSE. 6 furlongs 1-2. 3 ans et plus. Handicap. Bourse \$500.
Diadi, 118 A. Casey. Helen Atkin, 109 J. Schlesinger. Dainty Lady, 104 C. Taylor. The Desert, 110 J. Connors.

CHARLES LEDOUX CONTRE LEWIS

LE BOXEUR FRANÇAIS, CONTRAIREMENT AUX RUMEURS, SE BATTRA CONTRE LE PUGILISTE DE LACHINE, À L'ARENA MONT-ROYAL, — MERCREDI OU JEUDI.

Contrairement aux nouvelles qui ont circulé hier, Charles Ledoux, champion poids-coq de France, se battra à l'arena Mont-Royal, cette semaine et Young Lewis, de Lachine, sera son adversaire. La date de la rencontre n'a pas encore été définitivement déterminée, mais ce sera mercredi ou jeudi soir. La venue de Ledoux à Montréal intéresse beaucoup les fervents du pugilat et les amateurs ont hâte de voir le champion poids-coq à l'oeuvre. Ledoux, qui est maintenant âgé de 28 ans, est né à Nièvre, France. Il a commencé à se battre à l'âge de treize ans et il passa au rang des professionnels en 1909. Sa première bataille fut avec Charles Mayer, de Marseille, qu'il battit en une ronde. Il était alors de la catégorie des poids-mouches. Au cours de sa première année comme professionnel il a remporté dix-neuf victoires, toutes par la voie du "knockout". En 1912, il fit ses débuts comme poids-coq et son premier combat fut avec Joe Bowker, au National Sporting Club, de Londres. Ledoux gagna aux points en dix rondes, alors que l'arbitre arrêta la bataille. La même année il gagna le championnat de sa catégorie en disposant de Digger Stanley, pugiliste anglais, qu'il mit hors de combat. La rencontre eut lieu à Dieppe, France. Cette même année il fit son premier voyage aux États-Unis et il engagea deux combats sans décision, l'un avec Kid Williams et l'autre avec Frankie Conway. Il retourna à Paris en 1913 et il livra huit batailles. Il en perdit une seule, contre Sid Smith. En 1914, Ledoux s'est battu 3 fois, Bill Beynon a abandonné la partie à la neuvième ronde; il a knock-outé Johnny Hughes en sept rondes et il gagna contre Curley Walker en cinq rondes, l'arbitre arrêta la bataille. Lorsque la guerre fut déclarée, Ledoux se joignit à l'armée française, mais immédiatement après la signature de l'armistice il s'est remis de la partie et on dit qu'il est plus fort que jamais. On nous informe que trois autres assauts, seront à l'affiche le même soir. Georges Girardin sera allié contre Kid Ross; Russell fera face à Eugène Demers et Knockout Clay sera opposé à Kid Chicago.

LE NOUVEAU PARTI

LES FUSEAUX
SONT MÊLÉS

LES CANDIDATS PROBABLES A LA SUCCESSION DE M. BORDEN SE DRESSENT VAGUEMENT A L'HORIZON — M. MEIGHEN RESTE TOUJOURS EN VEDETTE — M. BORDEN DEFEND LES SIENS.

Ottawa, 6. — (S.P.C.) — La situation politique était la même hier soir. Sir Thomas White doit arriver dans la capitale aujourd'hui. M. Arthur Meighen a passé la journée à Ottawa. M. R. N. Rowell doit revenir de Toronto dans la journée et il fera une déclaration au sujet de sa situation politique.

On annonce dans les milieux officiels que toutes les déclarations qui paraissent dans la presse relatant l'opinion des députés au sujet du choix d'un premier ministre sont inexactes. Les documents en question sont d'une nature toute confidentielle et leur contenu ne sera divulgué à personne pas même aux collègues du premier ministre.

On a attiré l'attention de M. Borden sur certaines déclarations qui ont été publiées dans les journaux et qui font croire que certains de ses collègues ne lui ont pas été loyaux au cours de ces dernières années. Le premier ministre désire faire remarquer à ce propos que ces insinuations sont tout à fait fausses. Du premier au dernier, tous ses collègues lui ont été fidèles en tous points. Il leur rend lui-même un témoignage de gratitude.

Les lettres et les télégrammes continuent d'affluer chez le premier ministre. Les députés ministériels donnent leur opinion sur le choix d'un successeur à M. Borden. On parle du choix possible d'un premier ministre en dehors du cabinet. Cependant M. Arthur Meighen paraît rallier le plus de suffrages de la part des deux Chambres. Certains disent que sir George Foster formera un cabinet temporaire.

La situation d'un premier ministre démissionnaire au point de vue constitutionnel est expliquée dans la déclaration officielle suivante :

"Beaucoup de confusion et de malentendus", dit le communiqué, "semblent prévaloir dans la presse concernant le pouvoir et la responsabilité d'un premier ministre démissionnaire par rapport au choix de son successeur. Le choix d'un nouveau premier ministre est l'un des rares actes personnels, que, sous la constitution britannique, un souverain (au Canada le représentant du souverain) est requis de faire. Un premier ministre démissionnaire n'a aucun droit de nommer son successeur, pas plus qu'il n'a de responsabilité par rapport au choix de son successeur, sauf comme suit :

"Le souverain ou son représentant peut ne pas juger à propos de demander l'opinion du premier ministre démissionnaire par rapport au choix de son successeur.

"Par exemple, la Reine, lors de la démission finale de Gladstone, ne lui a pas demandé son avis ou ses opinions sur la question. Dans un pareil cas le premier ministre démissionnaire n'a pas le droit d'exprimer ses opinions ou de soumettre d'avis en la matière. Si, cependant, le souverain ou son représentant demande l'opinion du premier ministre démissionnaire, il a le droit de l'exprimer, mais elle ne doit pas nécessairement être suivie.

EDUCATION

LES BOURSES DU
GOUVERNEMENT

AUX ELEVES ET PROFESSEURS QUALIFIES QUI DESIRENT PARFAIRE LEUR EDUCATION A PARIS.

A la dernière session de la législature de Québec, le gouvernement Gouin a fondé cinq bourses de \$1,200 chacune pour permettre aux professeurs ou élèves qui se sont distingués dans l'enseignement supérieur d'aller parfaire leurs études à Paris.

La "Gazette Officielle de Québec" donne les règlements sanctionnés à ce propos par le lieutenant-gouverneur en conseil. Voici ces règlements :

1. — Il est loisible au secrétaire de la province, avec approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, d'accorder cinq bourses de \$1,200 chacune pour aider des élèves ou professeurs gradués de l'enseignement supérieur de la province de Québec à défrayer les dépenses encourues pour suivre, à Paris, France, des cours additionnels ;

2. — Ces bourses seront attribuées aux élèves ou professeurs qui seront spécialement recommandés par les autorités enseignantes de l'institution où ils auront pris leurs degrés ;

3. — Aucune bourse ne sera accordée à un élève ou professeur ayant dépassé l'âge de 25 ans ;

4. — Aucun cours additionnel, à Paris, ne pourra s'étendre à une période de plus de trois ans ;

5. — Il est loisible au secrétaire de la province d'accorder quelques-unes de ces bourses à des élèves qui se destinent à l'étude de beaux-arts (la musique exceptée) ;

6. Ces bourses ne seront renouvelables, chaque année, que sur rapport satisfaisant des professeurs des titulaires, lequel rapport devra être transmis au secrétaire de la province avant le premier septembre de chaque année scolaire.

Vous devez aller à
Toronto

Voici l'itinéraire de l'homme presse :

Lundi, 5 juillet. Départ de Montréal, G. T. No 17, 11 h. p.m.

Mardi, 6 juillet. Arrivée à Toronto, G. T. No 17, 7 h. 30 a.m. (Déjeuner). Rencontre avec N. 9 h.

a.m. Visite chez X & Cie, 10 h. 15 a.m. Transaction d'affaires de banque, 11 h. a.m. Départ de Toronto, G. T. No 6. (Lunch et dîner sur le train) midi. Arrivée à Montréal, G. T. No 52, 10 h. 50 p.m. et retour chez soi pour la nuit.

Moins de 24 heures pour le voyage aller et retour avec une demi-journée d'affaires à Toronto.

On peut obtenir des billets d'excursion pour ce circuit sans frais additionnels.

N.B. — Les heures indiquées ici sont celles du temps normal. A l'heure de l'économie de la lumière, il y a encore plus d'avantage pour les hommes d'affaires. (réc.)

En exprimant cette opinion, il ne soumet pas d'avis comme premier ministre, parce qu'il a déjà quitté cette fonction. Son avis doit simplement être considéré comme celui d'une personne occupant la position de conseiller privé, qui a acquis une grande expérience dans les affaires publiques, expérience qui peut donner une certaine valeur à son opinion en la matière.

AVIATION

DE NEW-YORK
A NOME

QUATRE AEROPLANES DU TYPE HAVILLAND ENTREPRENDONT DE FAIRE CE TRAJET. — UNE EXPERIENCE.

New-York, 6. — (S.P.A.) — Quatre avions du type "Havilland" entreprendront, la semaine prochaine, de faire le trajet aller et retour entre New-York et Nome, en Alaska. Le but de ce raid est de faire l'expérience des possibilités d'ouvrir des voies de communications transcontinentales aériennes dans le but de développer le service postal et commercial aérien. Ce trajet couvre une distance de 8,600 milles, et durera quinze jours.

Le départ s'effectuera de l'aéroport Mitchell, à Long Island, le 11 juillet. Les escales seront : Portal (Dakota - Nord), Wrangell (Alaska-Sud), Dawson et Nome.

Le capitaine Douglass, du service d'aviation, est parti de Washington afin de préparer les escales et les provisions.

Des arrangements spéciaux ont été conclus pour donner des rapports météorologiques aux aviateurs au cours de leur voyage. Le gouvernement canadien a donné toute liberté aux aviateurs de faire escale où ils voudront, en territoire canadien. On attend beaucoup de ce voyage des aviateurs américains.

LA COMPAGNIE NE
PEUT RIEN FAIRE

Les charretiers employés par la Dominion Transport Co., qui ont déclaré la grève, samedi, au nombre de 200, n'ont rien cédé de leurs revendications et la compagnie, de son côté, ne fait aucun effort pour s'entendre avec eux ; tous ses contrats particuliers la protègent d'ailleurs, vu la clause spéciale relative aux grèves.

Au mois d'avril dernier, la compagnie augmentait volontairement de \$10 par mois les salaires qu'elle donnait à ses employés, ajoutant ainsi un fardeau nouveau de \$26,000 à son budget annuel de salaires. Les salaires de \$20 sont devenus de \$22.50 par le fait même. Quelques employés se sont cependant présentés la semaine dernière, réclamant un salaire de \$25 par semaine et salaire et demi pour le temps supplémentaire.

Sur promesse que leur demande serait prise en considération et que la décision leur en serait communiquée, les charretiers se retirèrent, mais ils déclarèrent la grève. La compagnie prétend qu'elle ne peut augmenter les salaires des employés sans hausser le tarif de leurs services, ce que le bureau d'administration des chemins de fer lui défend.

La compagnie est donc dans une impasse et il lui est impossible d'en sortir si les charretiers s'obstinent dans leurs demandes. Elle se déclare en parfaits termes avec ses employés, mais elle ne peut leur accorder leurs revendications à moins que le bureau d'administration des chemins de fer n'augmente sa liste de prix.

En attendant aucun travail ne se fait par la compagnie et elle a gardé juste assez de personnel pour prendre soin des chevaux aux étables.

LES DEMOCRATES

M. PALMER A
ABANDONNE

AU 38e TOUR DE SCRUTIN, LE PROCUREUR GENERAL ABANDONNE LA LUTTE, AFIN DE LAISSER LE CHAMP LIBRE A MM. McADOO ET COX. — RIEN NE LAISSE PREVOIR LE RESULTAT FINAL.

San Francisco, 6. — (S.P.A.) — Le procureur général Palmer ayant obtenu 211 votes au 38ème tour de scrutin, a laissé ses partisans libres de donner leurs suffrages à un candidat qui ferait sortir le congrès de l'impasse où il se trouve. C'est l'organisateur du procureur-général, M. C. C. Charlton, qui a annoncé que son chef se retirait de la lutte. Il a remercié tous ceux qui lui avaient donné leur appui.

Après que cette nouvelle eut été annoncée, toute l'assemblée se mit à crier "Hourrah pour Palmer!" Les votes qui ont été jusqu'ici dévolus à Palmer, se partageront désormais entre MM. McAdoo et Cox. Mais comme ces derniers doivent obtenir les deux tiers des votes pour être déclarés élus, ils devront recueillir 729 votes.

Les organisateurs de MM. McAdoo et Cox réclament la victoire chacun de leur côté. On sait que M. Cox aura les votes des délégués du Massachusetts, du Michigan et du Maine tandis que M. McAdoo aura ceux de la Georgie et de la Pensylvanie. On se demande jusqu'où se rendra M. Davis.

Durant la relâche de vingt minutes qui s'est produite après le 38ème tour de scrutin on a fait circuler parmi les délégués des copies d'un télégramme du juge Moore, l'organisateur de M. Cox adressé à l'organisateur de M. McAdoo et dans lequel il est dit qu'un certain nombre de fonctionnaires du gouvernement cherchent à créer une impasse en se servant du nom de M. McAdoo.

Le 37ème scrutin avait donné le résultat suivant :

McAdoo : 405 ; Cox : 386 ; Palmer : 202 ; Cummings : 3 ; Owen, 33 ; Davis : 50 ; Glass : 1.

Voici le résultat du 38ème tour de scrutin :

McAdoo 405 1/2
Cox 383 1/2
Palmer 211
Davis 50
Owen 33
Cummings 4
Clark 3
Glass 1

Après le 38ème tour de scrutin, la convention a pris un repos de vingt minutes.

QUATORZE TOURS DE SCRUTIN, HIER

San Francisco, 6. — (S.P.A.) — La convention nationale démocrate a pris quatorze tours de scrutin, aujourd'hui, dans la première séance de la journée, et ne parvenant pas à nommer un candidat à la présidence, elle a ajourné à 4 h. 8 jusqu'à 8 h. 30, ce soir.

Quand le vote de l'après-midi prit fin Palmer gagnait du terrain — ce qui ne lui était pas arrivé depuis le 12e tour de scrutin, samedi.

M. McAdoo en perdit, puis en regagna ensuite sur Cox. Celui-ci veut dire que le "deadlock" au lieu de se relâcher, se resserre de plus en plus. Tout laisse prévoir que les différentes factions ne veulent pas démordre de leur premier choix.

Rien ne laisse prévoir que le ballottage va prendre fin, ce soir.

Palmer, parti avec 266 votes, est descendu jusqu'à 144 au second tour de scrutin pour remonter à 238 au 36e.

McAdoo a fait une belle "partance" avec 266 et n'en a guère perdu depuis, si l'on ne tient pas compte des différentes oscillations par lesquelles il a passé.

M. Cox tint longtemps la première place ; mais au 32e tour de scrutin McAdoo avait non seulement repris la 1ère place, mais il avait donné un rude coup à ses adversaires en prenant 421 votes 1-2. Ce coup avait amorti au 36e tour de scrutin, puisque le genre de Wilson est retombé à 399 votes.

Pendant l'ajournement, les partisans de Cox se sont réunis. On chercha un moyen de faire pencher la déléguée de New-York dans la balance de Palmer. On disait que si Cox le voulait, ses partisans donneraient leurs votes à Palmer. Mais cela est seulement si l'on ne trouve pas de "dark horse". Il s'agissait aussi de convaincre la faction de Cox qu'elle ne pouvait pas atteindre à plus haut.

Voici les plus nombreux tours de scrutin qui ont été pris au cours du vote des conventions politiques américaines, avant cette convention démocrate :

1852, Franklin Pierce, 49e tour de scrutin.

1856, James Buchanan, 17e tour de scrutin.

1880, James A. Garfield, 36e tour de scrutin.

1912, Woodrow Wilson, 46e tour de scrutin.

Aux autres conventions le nombre des tours de scrutin des candidats à la présidence ne dépassa pas 10 tours.

En 1880, Garfield commença avec un vote au second tour de scrutin et s'éleva de 50 à 399 au dernier tour.

UNE FEMME RECOIT DES SUFFRAGES

San Francisco, 6. — (S.P.A.) — Le premier vote qui ait jamais été donné pour une femme à la convention démocrate, le fut aujourd'hui de la part de la déléguée du Kentucky.

Le président Stanley, de la déléguée, vota pour Mlle Laura Clay, une des femmes de la déléguée.

LE "DARK HORSE"

San Francisco, 6. — (S.P.A.) — Une coïncidence du vote est que McAdoo prit le devant sur Cox, au 30e tour de scrutin, alors que ce fut au même tour que le président Wilson dépassa Champ Clark à la convention démocrate de Baltimore en 1912. M. Wilson fut nommé au 46e tour de scrutin.

On parle, ce soir, du vice-président Marshall comme "dark horse", mais rien n'est moins certain.

Magasin
ouvert
9 a.m.

Dupuis Frères

Magasin
fermé
6 p.m.

Vente de 1/2 Million de Juillet

COMPLETS LAVABLES

COMPLETS LAVABLES pour garçons de 3 à 8 ans, modèle Oliver Twist, en guingant rayé de fantaisie, en duck uni blanc ou bleu. Valeur de 2.50 pour... **1.65**

Pantallons

PANTALLONS pour hommes ; 5 poches et a bord relevé ; duck blanc. Spécial à **2.10**

Au rez-de-chaussée.

PALETOTS

PALETOTS légers pour messieurs du clergé, coupe très longue, en alpaga noir. Spécial à... **9.00**

Au rez-de-chaussée.

Photographie

Si vous avez des photographies à faire développer et imprimer, n'oubliez pas que nous avons le service le plus rapide : toute pellicule apportée avant 4 h. de l'après-midi sera prête le lendemain à 5 h. de l'après-midi.

Au rayon des caméras, au premier.

TISSUS LAVABLES

MULLE blanche mercerisée d'excellente qualité, tissu très approprié pour robes d'enfants, blouses, etc. Largeur de 40 pouces. Rég. 75 la verge pour... **.59**

(Pas de commandes par téléphone ou C.O.D.)

Au rez-de-chaussée.

TOILE A NAPPE

TOILE à nappes blanche, dessins variés, valeur actuelle de 1.95 la verge. Mercredi, pour... **1.35**

TOILE à nappes non blanchie, dessins variés, qualité pesante. Valant 1.59 la verge pour... **.98**

Au rez-de-chaussée.

VENTE ANNUELLE DE JUPES LAVABLES

Plus de 500 jupes doivent être vendues mercredi ; notre stock entier de jupes blanches pour l'été est à la disposition de nos clientes. Rendez-vous pour l'ouverture des portes, à 9 heures du matin, si vous ne voulez pas être déçues.

QUATRE PRIX DISTINCTS

Une quantité limitée de jupes blanches en JEAN, nouveaux modèles et grandeurs variées. Rég. 2.00 pour...

Jupes blanches en PIQUE ou en REPS, avec ceinture et poches superposées. Toutes pointures. Régulier 5.00 pour...

95.

2.95

Jupes blanches en REPS et en DUCK de bonne qualité, d'une coupe parfaite et d'une élégance indiscutable. Valeur régulière de 3.50 pour...

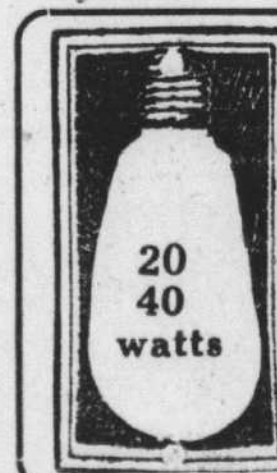
Jupes blanches en GABARDINE, splendide variété de modèles garnis suivant les plus récentes modes américaines. Rég. jusqu'à 7.00 pour...

1.95

3.95

Comme nous n'avons pas une quantité illimitée de ces jupes, nous vous engageons à venir de bonne heure demain.

Au premier.

5000 LAMPES
TUNGSTEN

25 et 40 watt, bonne qualité, 38 centimes l'unité, 5 pour... **1.00**

LAMPES NITROGENE, 100 watt, chacune... **.89**

FERS électriques de haute qualité, garantis. Régulier 7.00 pour... **6.30**

EVENTAILS électriques "Polar Cub"... **7.95**

POELES portatives, GRILLE-PAIN... **4.95**

5.45 Au deuxième.

ECHANTILLONS de coins de rideaux en point brodé et appliqué rouge ou vert. Grandeur : 54 x 60 pouces. Spécial... **.89**

Au troisième.

ROBES lavables pour fillettes, plaid et guingant uni ou de fantaisie, couleurs fraîches, coupe ample, collet, poches et ceinture de fantaisie. Rég. 3.98 à 4.98 pour... **2.79**

Au premier.

LAINE Sportelene Belding Paul en balles de 2 onces. Couleurs : mauve, vert, genévier, violet, orange, turquoise et vieil or. Rég. 59 et 75 la balle pour... **.39**

Au rez-de-chaussée.

EPICERIE

SPECIAUX POUR MERCREDI

Flocons de maïs Kellogg, 3 paquets... **.33**

Gelée de table Bee ; 3 paquets... **.29**

Confitures Banner, chaudière 3 livres... **1.19**

Riz de bonne qualité, 2 lbs... **.15**

Fèves au lard "Cream of Empire", grosse boîte... **.15**

Avoine blanche roulée, 5 lbs... **.35**

Crème d'orge, se prépare en 2 minutes, le plus gros paquet... **.25**

Moutarde préparée, la jarre... **.15**

22, 28 et... **.40**

Au sous-sol.

SOULIERS DE COURSE



SOULIERS de course pour hommes, canevass blanc, semelle en caoutchouc, marque : Fleet Foot. Pointures : 6, 7, 8, 9 et 10. Valeur de 2.00 pour... **1.29**

BOTTINES de promenade en canevass blanc ou Palm Beach, pour hommes, forme pointue, semelle et talon en Neolin. Pointures : 5 1/2 à 10. Spécial... **2.95**

Au rez-de-chaussée.

Bas

BAS en coton uni, pour dames. Pointures : 8 1/2 à 10. Couleur : blanc seulement. Valeur de .49 la paire pour... **.39**

Au rez-de-chaussée.

MAISON FONDÉE EN 1868

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J.-N. Dupuis, Président. Reg. Dupuis, Vice-Président.

A.-J. Dugal, Directeur-Gérant.

.79

Au rez-de-chaussée

VENTE DE JUILLET

Assortiments Nouveaux--Prix Nouveaux--
Pour la Mise en Vente de Mercredi

MANTEAUX

Modèles originaux, ainsi que copies. Jusqu'à \$260.

\$99.95

JUPES

Jolis styles, soit de serge, sole ou plaid. Jusqu'à \$48.50.

\$19.75

BLOUSES

de fantaisie et demi-tailleur. Tous les tissus et modèles en faveur. Jusqu'à \$50.00.

\$12.75

SOULIERS

en veau brun, chevreau blanc, peau de daim, blanc ou noir et blanc. Valant aujourd'hui jusqu'à \$20.00.

\$9.75

ROBES D'ETOFFE

Styles exclusifs, soit de georgette, satin ou serge, ou de combinaisons de ces tissus. Prix réguliers jusqu'à \$265.00.

\$79.95

ROBES DE COTON

Jolis styles nouveaux. Jusqu'à \$50.

\$24.95

CORSETS

Lily of France, Modart et Binner, assortiment considérable. Jusqu'à \$25.00.

\$9.95

BAS

Bas de soie, noirs, blancs, bruns, gris, \$2.75 à \$3.25.

\$1.85

FAIRWEATHERS LIMITED

Rues Ste-Catherine et Peel

Toronto

MONTREAL

Winnipeg